

REDICTION ET
ADMINISTRATION

38, Avenue de Pérolles

TELEPHONES

Rédactions : 13.09

Abonnements : 3.79

Compte post. Ita 54

PRIX DES ABONNEMENTS :

1 m. 3 m. 6 m. 12 m.

Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—

Etranger 4.50 10.— 19.— 33.—

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
PUBLICITAS S. A.

Fribourg

Rue de Romont, 1

Téléphone 6.40

PRIX DES ANNONCES

Le millimètre sur une colonne

Canton 8 1/2 ct. — Suisse 10 ct.

Etranger 12 ct. — Récl. 25 ct.

NOUVELLES DU JOUR

Nouveau pas vers l'unification allemande. Le gouvernement belge et l'équilibre budgétaire. Décisions après l'enquête sur l'affaire Stavisky.

Le ministre de l'Intérieur du Reich, M. Frick, vient d'être nommé ministre de l'Intérieur de Prusse, tout en gardant ses précédentes fonctions ; inversement, le ministre de l'Instruction publique de Prusse, M. Rust, vient d'être nommé ministre de l'Instruction publique du Reich, tout en restant ministre prussien. Cette concentration de fonctions ministérielles dans les mêmes mains est une nouvelle étape vers la fusion de la Prusse avec le Reich et vers l'unification complète de l'Allemagne.

Cette unification a figuré dès le principe au programme hitlérien. Elle se réalise par degrés. On sait que les parlements des Etats sont déchus de leurs anciennes prérogatives et que les Etats sont gouvernés par des préfets d'empire, qui nomment le gouvernement de chaque Etat. Le gouvernement se proposait de consommer l'unification, le 30 janvier, à l'occasion de l'anniversaire de son avènement, en promulguant une nouvelle constitution qui aurait aboli les anciens Etats et distribué le Reich en un certain nombre de nouvelles circonscriptions administratives.

La répugnance de l'opinion publique prussienne contre l'idée d'un démembrement de l'ancien royaume a obligé de surseoir à l'exécution de ce plan.

La résistance s'incarnait surtout dans M. Gœring, premier-ministre de Prusse, qui représente dans le gouvernement hitlérien la tradition prussienne et qui est beaucoup plus « nationaliste » que « social », tandis que le chancelier Hitler, le ministre Gœbbels et d'autres sont encore plus « sociaux » que « nationalistes ».

M. Gœring a cédé. Il a consenti à se démettre des fonctions de ministre de l'Intérieur de Prusse pour qu'elles pussent être remises au ministre de l'Intérieur du Reich. Il garde toutefois la direction de la police, qui était jusqu'ici du ressort de l'Intérieur.

Pour adoucir l'amertume du renoncement imposé à M. Gœring, le chancelier lui a adressé une lettre dans laquelle il atteste que M. Gœring lui-même a fait des propositions pour la refonte du Reich et que, par conséquent, les changements qui viennent de s'opérer sont conformes à ses vues.

La Prusse ne garde plus en propre que deux ressorts ministériels : celui des finances et celui de la justice.

Quant au gouvernement central, il se trouve, par la nomination de M. Rust, formé de dix hitlériens sur quinze ministres.

**

Après un mois de vacances, le Parlement belge a repris, mercredi, ses travaux, qui dureront jusqu'à la seconde quinzaine de juillet.

La Chambre doit discuter d'abord le budget du Congo et les moyens de venir en aide à cette colonie qui a, comme nous l'avons dit, un lourd déficit. Elle aura ensuite à voter le projet de loi délimitant l'emploi des langues française et flamande devant les tribunaux. C'est là un sujet ardu ; mais on ne prévoit pas de difficultés insurmontables pour le gouvernement, qui jouit d'une grande autorité sur les Chambres.

Les graves problèmes, ce sont la moins-value des recettes et la crise économique, qui menacent l'équilibre budgétaire et la prospérité des entreprises industrielles.

Le gouvernement de Bruxelles est en train d'étudier un projet financier destiné à conserver au budget un équilibre rigoureux, qui est indispensable à la stabilité du franc belge.

M. Jaspar, ministre des finances, a, au cours d'un récent conseil de cabinet, esquissé les grandes lignes de ce plan. Le gouvernement serait notamment décidé à opérer des économies très importantes, le contribuable

belge, comme celui de beaucoup d'autres pays, étant déjà trop imposé pour qu'on puisse lui demander un nouvel effort.

Il envisagerait ainsi une nouvelle réduction des traitements des fonctionnaires, de façon non seulement à réduire les dépenses de l'Etat, mais encore à préparer une réduction générale des salaires que l'industrie (textiles et charbonnages, notamment) demande avec insistance.

Les dirigeants des industries textiles et des charbonnages ne cessent, en effet, de déclarer que, seule, une réduction générale de leurs charges, y compris les salaires, permettra à l'industrie belge de stimuler ses ventes extérieures, qui faiblissent dangereusement, et de lutter, à l'intérieur, contre la concurrence étrangère.

Il serait également question de réviser le système des allocations de chômage, en les réduisant notablement.

On ne toucherait pas au budget de la défense nationale, qui a été récemment augmenté de 700 millions destinés à renforcer les fortifications et les armements. Ces travaux occupent, d'ailleurs, de très nombreuses personnes, qui y trouvent leur gagne-pain. Mais on opérera des compressions de dépenses dans les fournitures de l'armée et on simplifiera l'administration.

A Paris, hier, jeudi, la sous-commission chargée par la commission d'enquête pour les affaires Stavisky d'élaborer un texte sur les responsabilités qui incombent aux magistrats dans l'affaire des 19 remises, a accepté le premier paragraphe de la motion Dormoy, qui blâme M. Pressard en raison des diverses remises accordées à Stavisky.

La sous-commission a constaté certaines omissions et contradictions qui apparaissent à la lecture des deux rapports élaborés successivement par la commission d'enquête judiciaire (rapports Lescouvé). Elle a proposé le renvoi au garde des sceaux des deux rapports, ainsi que de la déposition de M. Pressard.

La commission d'enquête a accepté ces propositions par 29 voix sur 32. Elle a décidé ensuite, par 30 voix contre une et trois abstentions, de renvoyer la déposition de M. René Renoult.

La commission a ajourné ses décisions concernant les dépositions recueillies au sujet des dossiers des anciens ministres du travail et du commerce, MM. Dalimier et Durand. Elle désire, avant de se prononcer, achever ses investigations à ce sujet. Elle entendra à ce propos aujourd'hui, vendredi, M. Constantin et M. Delamarche, du service du crédit au ministère du commerce.

D'autre part, elle a convoqué pour cet après-midi M. Garat, député de Bayonne, et Dubarry, directeur de la *Volonté*, ce journal qui tirait à 1000 exemplaires mais qui émargeait, chaque mois, pour 75,000 francs, aux fonds secrets et bénéficiait des largesses de Stavisky.

Nouvelles diverses

Le sous-secrétaire d'Etat italien aux corporations, M. Asquini, se rendra à Paris le 19 mai, afin de régler différentes questions relatives aux accords commerciaux franco-italien.

M. Caillaux a fait au Mans un discours dans lequel il a dit que l'œuvre de redressement à accomplir ne peut procéder que d'un gouvernement d'union nationale ou d'un comité de salut public investis de pouvoirs exceptionnels.

Le président de la république libanaise a fait savoir qu'il sera permis aux juifs d'immigrer en Liban et d'y acquérir, s'ils le désirent, des terrains.

Le projet de réforme fiscale du ministre français des finances, ne comporte aucune augmentation de taux.

La crise politique au Tessin

Les négociations entre les partis politiques tessinois, engagées en février sur l'initiative du parti conservateur, pour arriver à une entente sur un programme administratif, fiscal et social et sur une réforme du système de nomination du Grand Conseil et du gouvernement, n'ont pas fait de progrès.

Le parti conservateur, auquel on reproche d'avoir, dans le gouvernement, les socialistes pour auxiliaires contre le parti radical, a baissé les mains à celui-ci pour l'inviter à la collaboration, le parti radical — divisé, d'ailleurs, désormais, en deux tronçons, l'un à tendance bourgeoise, l'autre à tendance démocratique — subordonne tout à sa prétention d'exercer l'hégémonie dans le gouvernement. Il met au premier rang la question électorale et a lancé une double initiative, l'une qui a trait à la nomination du gouvernement, l'autre qui régleme la nomination du Grand Conseil.

Le parti socialiste, naturellement, ne veut rien changer à une situation avantageuse pour lui.

Le parti agrarien, autrefois assez puissant pour avoir un représentant au Conseil d'Etat, mais qui n'est plus que l'ombre de lui-même, serait le plus disposé à souscrire au programme gouvernemental conservateur.

Le comité conservateur vient de délibérer sur la situation.

Il a décidé de combattre l'initiative radicale pour la réforme du système d'élection du Conseil d'Etat. Cette initiative propose le remplacement de la représentation proportionnelle par un droit de vote limité à trois suffrages par électeur, au lieu de cinq.

Le parti conservateur combat cette proposition pour les trois raisons suivantes :

1° parce que ce système fait abstraction de l'importance des groupes politiques pour ne tenir compte que du succès personnel des candidats ;

2° parce qu'il empêcherait l'entente des partis sur un programme et rendrait impossible la formation d'une majorité gouvernementale homogène ;

3° parce qu'il rendrait possible que la majorité gouvernementale ne correspondît point à une majorité dans le peuple et dans le Grand Conseil.

Le comité du parti conservateur est prêt à poursuivre les négociations avec les autres partis pour arriver à la formation d'un gouvernement de concorde. Il maintient le programme élaboré à cet effet. Il renonce toutefois à l'idée d'augmenter de cinq à sept le nombre des membres du gouvernement et propose d'attribuer quatre sièges au parti ou aux partis qui auraient la majorité dans le peuple.

Enfin, le comité a décidé d'appuyer l'initiative fédérale contre la franc-maçonnerie, ce qui est une riposte de bonne encre tant à l'offensive radicale qu'aux attaques de la *Legg nazionale* tessinoise, parti hybride dans l'état-major duquel figurent maints affiliés des Loges.

D'autre part, un fait profondément déplorable qui s'est passé à Côme montre de quelle animosité le parti fasciste tessinois, érnule de la *Legg nazionale*, poursuit le parti conservateur.

Mercredi dernier, M. Camponovo, secrétaire du parti conservateur et rédacteur du *Guardista*, l'organe des jeunes conservateurs du Tessin, se trouvait à Côme, dans un restaurant, où il soupait, quand l'ingénieur Rezzonico, chef du fascisme tessinois, survenant, le prit violemment à partie au sujet d'une polémique de presse. Le restaurant était plein de fascistes italiens, ce qui donnait évidemment du courage à M. Rezzonico pour invectiver et menacer M. Camponovo.

Celui-ci repoussa les injures de son agresseur, qui s'arrêta et le laissa tranquille. Mais une demi-heure plus tard, comme M. Camponovo s'appretait à quitter les lieux, il fut de nouveau attaqué par M. Rezzonico, environné de quelques estafiers qui exigèrent qu'il fit des excuses pour ce qu'il avait écrit, sous peine de recevoir une correction immédiate.

M. Camponovo s'y refusa énergiquement et put enfin se débarrasser de ses agresseurs, qui toutefois le suivirent dans la rue en l'insultant, avec le dessein évident d'ameuter le public contre lui.

Le *Fascista svizzero* et la *Legg nazionale* continuent leurs violentes attaques contre le parti conservateur.

Au congrès des libéraux anglais, à Bourne-mouth, le président a reprouvé toute idée de fusion ou d'alliance avec les travaillistes et quelqu'un a demandé le retour de Lloyd George à la tête du parti.

Le renouveau de l'alliance franco-polonaise

Pendant tout son voyage, M. Barthou n'a pas cessé de souligner le caractère peu protocolaire de ses conversations qui contraste singulièrement avec l'apparence très protocolaire des réceptions et des compliments d'usage. Avoir obtenu qu'on traitât le fond des problèmes, tandis qu'on s'appretait à se retrancher derrière une muraille de cérémonies, voilà le grand succès de M. le ministre des affaires étrangères. Avoir sacrifié les susceptibilités et le culte de la paperasse si chers aux gens du métier : voilà le grandissime mérite de M. Barthou.

Il faut le dire à haute voix, maintenant que le danger est écarté ; il faut le répéter fortement devant des gens qui, pareils aux Bourbons, semblent avoir tout oublié et n'avaient rien appris : l'alliance franco-polonaise de 1921 a passé par une grave crise et, ayant survécu à cette épreuve, elle a ressuscité, plus ferme que jamais, mais renouvelée par la base.

Usons du privilège, employons cette franchise que M. Barthou s'est accordée et qu'il accordera sans doute également aux autres : les traités franco-polonais de 1921 prennent comme point de départ une situation qui n'existe plus. Il y a treize ans, la Pologne était faible, déchirée par des luttes intérieures, menacée par deux voisins haineux et rancuniers ; elle venait de terminer, grâce à son effort surhumain et avec l'aide fraternelle de la France, une guerre sanglante qui aurait pu tourner à la catastrophe. Rien de plus naturel que les conséquences politiques de cet état de choses : la France devenait la protectrice d'un client lié par la reconnaissance et par son propre intérêt.

Seulement, ce client était (et il est toujours) un peuple fier et jaloux de son indépendance, une nation qui alors comptait 28 millions d'hommes et qui aujourd'hui en compte 33. Ce n'était pas un pays que de longs siècles avaient subjugué à la tyrannie ottomane, ni un Etat qui depuis le moyen âge n'avait plus connu de liberté complète. Posséder une brillante histoire et s'en souvenir, cela comporte des tares qui pèsent sur la modestie des nations comme des individus. Sortie du gâchis, la Pologne du maréchal Pilsoudski avait un programme clairement circonscrit par des nécessités intrinsèques : s'arranger avec les deux voisins et puis, ayant regagné sa position de grande puissance, réviser ses relations avec les autres membres de la communauté européenne. Ces tendances bien naturelles ne se dirigeaient nullement contre les amitiés solidement établies ; elles aspiraient plutôt à échanger le rôle de parent pauvre contre la posture moins humiliante de frère d'armes sympathique et honoré.

La faute de certains prédécesseurs de M. Barthou a été de ne pas connaître ni de reconnaître ces doléances de la Pologne « amie et alliée ». Et voici que le titulaire actuel du ministère français des affaires étrangères a rompu brusquement avec la politique de l'aveuglement et qu'il s'incline devant la réalité. Quelques moments pénibles, il les a supportés avec bonne grâce et la France lui en saura gré. La réception à la gare de Varsovie, où M. Beck brillait par son absence, n'était qu'une réponse au geste de M. Paul-Boncour qui en 1933 avait jugé opportun de ne pas se déranger pour le ministre polonais, M. Pilsoudski n'a pas rendu la visite de M. Barthou et c'était une satisfaction pour l'amour-propre du maréchal : en 1921, lors de son séjour à Paris, le grand homme de la Pologne n'avait pas été traité avec les égards qu'il croyait pouvoir exiger.

Il fallait passer par là, il convenait d'avaler la froide politesse et la réserve primitive de M. Beck pour arriver au but principal. M. Barthou a su gagner le cœur et, chose plus importante, la raison politique des dirigeants polonais. Après vingt-quatre heures de cérémonies, pendant lesquelles aucune discussion sérieuse n'avait été possible, la conversation de deux heures chez le maréchal Pilsoudski inaugurerait une série d'entretiens importants. Le ministre français a eu l'occasion de conférer, non seulement avec MM. Jędrzejewicz, président du conseil, Zawadzki, ministre des finances et Szebek, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, mais aussi avec les princes Janusz Radziwill et Zdzislaw Lubomirski, présidents des commissions des affaires étrangères à la Chambre et au Sénat, dont le premier passe pour être le principal soutien des germanophiles et le second pour un adhérent convaincu d'un rapprochement avec la Russie. Continuée le troisième jour, jusqu'au départ de Varsovie, l'échange de vues entre MM. Barthou et Beck ne s'est terminé que le 25 avril, à Cracovie. Les questions les plus délicates ont été examinées pendant le trajet Varsovie.

Cracovie qui fournissait aux deux ministres l'occasion de se parler en tout repos, durant près de six heures.

Fixons les résultats des pourparlers de Varsovie et de Cracovie : « L'alliance franco-polonaise demeure immuable » dans son fond, mais elle s'adapte à la nouvelle situation. D'après les déclarations formelles du maréchal Pilsoudski, aucun traité secret n'oblige la Pologne à garder la neutralité en cas d'attaque allemande contre la France. Le but purement défensif du pacte militaire franco-polonais reste intact et inébranlable. Dépassant les obligations stipulées par la lettre des conventions, la Pologne exercera son influence pour retenir l'Allemagne, le cas échéant, de toute démarche inconsidérée. M. Barthou a pu se convaincre que les relations existant depuis quelque temps entre les gouvernements de Berlin et de Varsovie sont d'un grand prix pour cet arrangement futur entre Paris et Berlin dont dépend l'avenir de l'Europe. Quant à la Russie, la Pologne y exerce également une autorité favorable à la paix et, par conséquent, aux intérêts français. M. Beck a consenti avec cette réticence qui lui est coutumière, à l'entrée de l'Union soviétique au conseil de la Société des nations ; il a reçu la promesse d'un siège permanent polonais audit aréopage. Le ministre polonais n'est d'ailleurs pas un enthousiaste de l'organisation genevoise et s'il lui a exprimé ce dédain avec quelque retenue, le maréchal Pilsoudski a vertement tancé les méthodes et l'impuissance de la Société des nations. Pourtant la Pologne n'entravera pas les efforts de relever l'autorité du Quai Wilson et elle ne pense pas, pour le moment, à imiter l'exemple de l'Allemagne.

Une attitude semblable sera observée par la Pologne dans la question du désarmement. M. Beck et la nation entière avec lui, salueraient tout résultat positif de la conférence présidée par M. Henderson, mais en attendant, le ministre polonais ne croit pas à la possibilité d'un accord général et il ne voit aucun moyen pour maintenir les clauses militaires du traité de Versailles. Le rôle du gouvernement de Varsovie ne consiste pas dans l'appui qu'il donnerait aux tentatives actuelles de la diplomatie française ; aux Polonais incombe la tâche de préparer la voie à une seconde solution du problème du désarmement, une solution qui sera actuelle et urgente le jour où la conférence du désarmement aura désarmé elle-même devant des difficultés insurmontables. MM. Barthou et Beck ont sans doute envisagé cette éventualité.

C'est avec beaucoup de plaisir que nous constatons la subite détente des relations polono-tchèques. Le prestige des deux nations slaves demande que l'intervention française n'ait pas été une démarche sur papier de chancellerie, même que ces bons services amicaux soient démentis. Cependant, la médiation de M. Barthou a eu l'effet souhaité, des pourparlers directs entre Varsovie et Prague sont sur le point d'aboutir.

Les questions économiques, objet de soins constants de la part des deux ministres français et polonais, trouveront également des solutions satisfaisantes. Tout d'abord le traité de commerce sera discuté par une délégation française qui se rendra en Pologne au courant du mois de mai. La participation du capital français au relèvement ultérieur de l'industrie polonaise sera réglée sur une nouvelle base. On tiendra compte des justes exigences présentées par les financiers français, soucieux de garantir la sécurité de leurs investissements, et l'on respectera les susceptibilités des Polonais qui entendent diriger eux-mêmes leurs principaux établissements industriels. Enfin, M. Barthou a été saisi de certaines plaintes que les Polonais émigrés croient pouvoir formuler contre la façon dure dont quelques patrons et quelques autorités françaises leur ont rappelé les suites de la crise économique.

Les deux ministres sont tombés d'accord sur la nécessité de créer un échange suivi entre politiciens, industriels, commerçants et intellectuels français et polonais. Prochainement, une délégation de l'Académie polonaise viendra à Paris pour y célébrer le centenaire du « Pan Tadeusz », chef-d'œuvre de la poésie du grand Adam Mickiewicz. Cette visite donnera l'occasion de manifester les sentiments immuables du peuple polonais envers la France. En dernier lieu, il a été promis d'un côté et de l'autre que les milieux autorisés s'élèveront contre toute tentative de gens malveillants qui essayent d'envenimer par des mensonges et par des rumeurs tendancieuses l'atmosphère de parfaite amitié et de profonde sympathie qui, heureusement, entoure à nouveau les relations franco-polonaises. F. de B.

Les anciens combattants en veulent à M. Roosevelt

Washington, 3 mai.

Les consignes plus sévères ont été données pour la surveillance de la Maison-Blanche. En effet, le comité-directeur des anciens combattants se propose de demander à M. Roosevelt le paiement immédiat de la prime et il a adressé, à cet effet, au président, une lettre exigeant une entrevue.

On ignore si la requête sera prise en considération. Le comité avait organisé une nouvelle marche des anciens combattants qui ne semble pas avoir eu de succès, 7000 hommes seulement étant rassemblés en ce moment à Washington.

APRÈS L'ÉLECTION DE MANTES

Paris, 3 mai.

La tendance des éléments communistes à profiter de la moindre occasion pour provoquer du trouble et se livrer même au pillage s'est affirmée à Mantes, dimanche soir et lundi. L'échec de M. Bergery a servi de prétexte à l'agitation, un moment dangereuse, de quelques-uns de ses partisans qui ont tenté de faire payer leur défaite à la population de Mantes et à leurs vainqueurs, M. Sarret, qui a été élu à 300 voix de majorité, et M. Franklin-Bouillon, président du parti radical indépendant de Seine-et-Oise, qui a patronné M. Sarret et mené la lutte pour lui avec un beau courage.

Elle a déjà fait couler beaucoup d'encre, cette élection de Mantes, qui est l'objet, depuis quelques semaines, des commentaires de toute la presse. On peut dire que toute la France s'est passionnée pour elle, achevant de lui donner ainsi le caractère symbolique que M. Bergery lui-même avait voulu qu'elle prit en la provoquant par sa démission.

Il a été battu, après une campagne qui fut, de part et d'autre, d'une rare âpreté. La défaite, a-t-on dit, est la victoire de la formule d'union nationale qu'il avait décidé de faire juger par les électeurs de sa circonscription. Cette appréciation est juste et l'avenir la confirmera, mais à condition qu'on n'en exagère pas la portée. Il est certain que, M. Bergery réélu, le courant de gauche et d'extrême gauche, adversaire de l'union nationale, se serait trouvé renforcé. Sa défaite ne peut manquer de produire l'effet contraire.

Mais s'il y a, sans contestation possible, non seulement dans la circonscription de Mantes, mais dans la France entière, comme en témoignent d'autres scrutins, un mouvement notable des esprits en faveur du ministère Doumergue et de la trêve politique, on ne saurait pas dire encore qu'il est irrésistible et incontesté. M. Bergery, tout battu qu'il est, n'en a pas moins gardé 48 % des électeurs de Mantes fidèles à sa personne, sinon à son programme. Le scrutin du 29 avril ne modifie guère les chiffres de celui de 1932 où, ayant en face de lui les mêmes adversaires, M. Bergery ne l'avait emporté que de justesse à une très faible majorité.

Au reste, non moins importante, sinon plus importante que son élection elle-même, apparaît la réaction qu'elle a provoquée dans le parti radical-socialiste, auquel, on ne doit pas l'oublier, si l'on veut avoir une idée exacte de la situation, M. Bergery a cessé d'appartenir depuis quelque temps. Appuyé par l'élément socialisant, dit « jeune-turc », du parti radical, il a été fermement combattu non seulement par les radicaux indépendants de M. Franklin-Bouillon, mais encore par les éléments modérés et centre gauche du radicalisme authentique, celui de M. Herriot et de M. Sarraut.

Tout le problème de la politique intérieure française reste posé dans les termes où il l'est depuis bien des années. Les éléments modérés et centre gauche du radicalisme feront-ils alliance avec les éléments également modérés du centre et du centre droit ? Si oui, avec la réforme de l'Etat, nous ferons la précieuse économie d'une révolution ; sinon, ce pourrait bien être l'aventure avec tout l'inconnu pour l'intérieur comme pour l'extérieur qu'elle comporte. Les radicaux du gouvernement ont à réparer la faute qu'ils ont commise en consentant un cartel électoral qui a fait de leur succès une victoire à la Pyrrhus. Les républicains de gouvernement, à leur tour, ont à faciliter aux radicaux non socialistes leur évolution et leur libération des emprises soit socialistes, soit maçonniques qu'ils subissent ou restent tentés de subir, en dépit des dernières cuisantes leçons que les événements leur ont infligées.

Le langage tenu à Lyon dimanche par M. Herriot, celui qui commence à se faire entendre dans maintes Fédérations départementales du parti radical, la manière dont les électeurs, — comme à Louviers, — houspillent çà et là les « jeunes turcs », tout porte à croire que le redressement radical, sous la pression de l'opinion, s'apprête. Le constater, ce n'est pas encore dire qu'il est fait. E. B.

L'émeute de Paris

Paris, 4 mai.

Le juge d'instruction a été chargé, à la suite de l'émeute de la Cité Jeanne d'Arc, d'ouvrir une information pour tentative de meurtre et violences à agents, et réunion séditieuse et rébellion en bande.

L'enquête sur les manifestations parisiennes

Paris, 4 mai.

La commission d'enquête sur les événements de février a choisi deux de ses membres d'opinion différente pour établir certains rapports. Celui de la nuit du 6 au 7 février a été confié à M. Jean Piot, radical-socialiste, et à M. de Nadaillac, du centre républicain ; celui de la manifestation des anciens combattants, à M. Dormann, de la gauche radicale, et à M. Salette, socialiste.

De retour de la manifestation du Tempelhof de Berlin

Berlin, 2 mai.

Dès 6 h. du matin, mardi, 1^{er} mai, je fus réveillé par le bruit des tambours et des fifres. A 7 h., je me mis en route, pour voir l'érection d'un sapin, haut de 43 mètres, au Lustgarten. Pendant toute la nuit, un détachement de sapeurs avait travaillé à la lueur des torches à l'aménagement d'une excavation. Pour amener cet arbre immense de la Forêt-Noire, il avait fallu un convoi spécial et un mur avait dû être abattu pour le faire entrer dans la gare d'Anhalt. C'est à l'aide de cordes, enroulées autour des couples du Dôme, que le géant a finalement pu être mis debout. C'est avec orgueil que ces détails furent commentés par le speaker de la radio, qui, pendant toute la journée, n'abandonna pas le micro l'espace d'une seconde.

La capitale ressemble beaucoup à Nuremberg le jour du congrès nationaliste-social. L'incessant déferlement des drapeaux fait onduler les toitures des maisons. C'est le même décor que l'année dernière, avec quelques détails en plus.

Ainsi, à l'entrée des portes cochères, en bas des pancartes portant l'inscription « Appartement à louer », est disposé, ici en photographie, là en buste — telle une icône — la tête de Hitler. La veille, on a fait circuler des listes en vue de faire décorer la maison. Personne n'a osé refuser, et on m'avait, d'avance, inscrit pour un marc.

Sur les bandes en toile, tendues en travers des rues, on lisait : *Ehre die Hand voller Schwelten!* (Honore la main pleine de cals.) J'aimais mieux l'inscription de 1933 : « Honneur à l'ouvrier du poing ! »

Malgré les pluies torrentielles de la veille, le pavé fumait sous la reverbération du soleil. Des civils, — il y en a encore — ont déposé leur veste. Tout le monde a arboré le nouvel emblème du travail : le marteau et la faucille, avec, au milieu, l'aigle nationaliste-social qui donne, comme bien l'on pense, lieu à des facéties entre gens qui se connaissent.

L'enthousiasme est-il délirant ? Il serait excessif de le dire. D'ailleurs, on ne peut guère le lire sur les figures des manifestants occupés qu'ils sont à chanter à gorge déployée et d'un air distrahit des chansons entraînantes.

J'assistai au départ des employés d'une maison d'assurance. Chaque escouade est précédée d'un homme portant une pancarte avec l'adresse de l'atelier. Un surveillant procède à l'appel des noms : « M. — « Présent » ; — X. — « Présent » ; — Y. — « Présent » ! A chaque réponse, le contrôleur fait une croix sur sa liste. Ceux qui sont souffrants ont fait apporter par leurs collègues des certificats de médecins.

Je m'arrête à la lisière du Tempelhofer Feld. Ce serait pure folie que de continuer à avancer. Jamais, nulle part, une aussi grande foule n'a été concentrée dans un emplacement aussi restreint. Deux millions d'individus, sans compter ceux qui ont été refoyés vers Neukölln et qui, débordés, ont envahi le cimetière français de 1871. Cependant, l'organisation a fait des merveilles.

Le dirigeable *Parsival* qui, d'habitude, sert à faire de la réclame pour la maison de chocolat Trumpf, fonce dans tous les sens du ciel, signalant les embouteillages et les accidents par téléphone à M. Gutterer, commandant des forces de police de terre. La foule chante sans discontinuer. Beaucoup de figures se sont déridées. Pourquoi va-t-on au café ? Pour voir du monde. Et à Tempelhof ? Voir encore du monde. Rien ne met les Allemands tellement à l'aise que de s'écraser entre eux. La fumée bleue des cigares obscurcit le soleil, s'élevant en un rideau plus large que celui des drapeaux, hauts de 45 mètres.

Mais voici que M. Goebbels a commencé à parler, de sa voix claire, toujours égale. Dans son discours perce la déception de ne pas avoir encore découvert le hardé digne de chanter l'épopée nationaliste-social : « Le gouvernement autoritaire propose des idées ; qu'on s'en empare ! Nous garderons la voie libre à l'esprit qui marchera bien une fois sur nos traces ».

Dans le discours de Goering aussi — qui, en tant qu'orateur, a été de beaucoup le meilleur des trois — une certaine résignation l'a disputé à sa coutumière rudesse. De l'avis de plusieurs journalistes étrangers, Goering est en train d'évoluer vers les conceptions d'un homme d'Etat. Sa péroraison, en tout cas, n'était pas exempte de vues philosophiques. « Le socialisme de l'action, c'est le nôtre. Grâce à nous, l'ouvrier a la conscience de ne plus travailler pour lui-même, mais de travailler pour le peuple tout entier. Il ne sera plus basement enchaîné à des questions de tarif ou de salaire... Là où domine le communisme, la nation meurt. Le communisme, nous sommes décidés à écraser ce fantôme d'un poing de fer s'il ose relever sa tête hideuse. » Il s'est fait pathétique : « Chacun d'entre nous a commis des fautes. L'homme peut se tromper. Ce n'est pas cela qui importe. Ce qui importe, c'est la volonté, c'est la passion du cœur... Le travail place l'un devant l'enclume, l'autre à la tête de l'Etat. Mais ne croyez pas que celui-ci soit un privilégié. Non, il y a l'écrasante responsabilité. Quand vous dormez, vos « Führer » vont et viennent dans leurs chambres, sans trouver le repos, en pensant au peuple. C'est cela ! Le peuple ! Et la terrible, l'épouvantable responsabilité envers ce peuple... »

Le peuple allemand ayant remis son destin entre les mains vigoureuses de Hitler, il ne devra jamais — quel que soit l'avenir — marcher sa confiance à celui qu'on ne peut plus appeler autrement que : « Le meilleur des Allemands ».

Puis, M. Goebbels, à la tribune, annonça Hitler :

« Le peuple allemand salue avec moi Adolphe Hitler, le premier travailleur du peuple. »

« Il y a un an, s'est écrié Hitler, que nous avons affirmé notre volonté de terminer cette époque de la misère allemande. Qui donc, dans le peuple allemand, se lèvera pour nous dire en face que nos paroles furent vaines ? »

« La volonté allemande a vaincu la misère. »

« Nous en remercions notre Dieu... Le peuple allemand s'est retrouvé lui-même. »

Ici, Hitler s'est lancé dans une sorte de dialogue avec des adversaires inconnus qu'il appelle « les critiques qui ne font rien ».

L'auditoire immense n'a pas paru faire à ce discours un accueil aussi chaud qu'à celui de l'année dernière.

Un communiqué officiel, radiodiffusé tard le soir du 1^{er} mai, annonça : « La communauté du peuple a été définitivement scellée aujourd'hui par 2 millions d'individus à Tempelhof, où pas une mauvaise parole n'a été prononcée. »

W. Duesberg.

L'Autriche et le Saint-Siège

Cité du Vatican, 3 mai.

Voici le télégramme adressé par le chancelier fédéral autrichien, M. Dollfuss, au cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat du Saint-Siège :

« Au moment où entre en vigueur le concordat, dont les effets contribueront en grande partie à augmenter le bien-être de notre pays, je prie Votre Excellence d'agréer mes remerciements les plus dévoués pour votre intelligente et active collaboration à l'heureuse réussite de cette œuvre que j'ai tant à cœur. — Dollfuss. »

Le cardinal Pacelli a répondu en ces termes :

« J'apprends avec une grande satisfaction la nouvelle de l'entrée en vigueur du concordat. L'abnégation et la sagesse d'un vrai homme d'Etat, avec lesquelles Votre Excellence s'est vouée, à une heure grave et importante, à la réalisation de cette grande œuvre, par laquelle l'Autriche place consciemment sa reconstruction nationale sur la base traditionnelle de la fidélité au Christ et à son Eglise, sont sûres d'avoir l'heureuse approbation de tous ceux qui voient, dans la collaboration entre l'Eglise et l'Etat, la meilleure garantie du vrai bien-être de la nation. — Cardinal Pacelli. »

L'Angleterre et le désarmement

Londres, 4 mai.

Le comité ministériel du désarmement s'est réuni de nouveau hier, jeudi. Les milieux parlementaires reconnaissent à ce sujet que l'Angleterre, en présence du réarmement allemand, s'est sentie en danger, pour la première fois depuis 1914. Devant le problème de la sécurité, la majorité sent la nécessité de tenir compte des désirs de l'opposition pacifiste, partisane d'une convention de limitation et de ne pas alourdir d'une façon massive les comptes de la défense nationale.

Aussi apparaît-il que la signature d'une convention, même limitée à l'Europe occidentale, donnerait satisfaction à tous les partis. En présence, d'autre part, de la position de la France, les services diplomatiques insistent pour des garanties d'exécution de la convention définie à Genève.

On ne perd pas de vue, en outre, que, en dehors d'une convention, seule une alliance défensive avec la France serait la solution de l'avenir. Devant cette dernière éventualité, que l'ensemble du pays ne semble pas disposé à admettre, le gouvernement s'emploie à préparer la politique que l'on qualifie ici de « sécurité nationale au meilleur compte ».

Londres, 4 mai.

Un débat sur le désarmement et les affaires étrangères sera ouvert, lundi prochain, à la Chambre des lords, par lord Ponsonby, chef de l'opposition à la Chambre haute, qui déposera la résolution suivante : « La Chambre considère avec beaucoup d'inquiétude l'état actuel des affaires étrangères et demande au gouvernement de Sa Majesté d'adopter une politique plus énergique à l'égard de la situation en Extrême-Orient et de la conférence du désarmement. »

Un débat sur le même sujet aura très probablement lieu à la Chambre des communes, dans un avenir prochain, mais aucune date n'a encore été fixée.

BAGARRES A BRUXELLES

Bruxelles, 4 mai.

Une rixe a éclaté hier aux abords de la maison de la Légion nationale, entre les membres de cette société, à tendance nationaliste, et une vingtaine de communistes. Au cours de la bagarre, un des manifestants a été blessé à la tête d'un coup de gourdin, et trois autres, appartenant à la Légion nationale, un porteur d'une hachette, les autres de gourdins, ont été conduits au poste.

Le frère du roi de Yougoslavie



Le prince Paul de Yougoslavie, frère du roi, président de la Croix-Rouge de Slovaquie.

LE JAPON ET LES PUISSANCES

Londres, 4 mai.

L'ambassadeur du Japon à Londres a été reçu par M. Runciman, qui lui a exposé que, depuis l'échec des négociations commerciales anglo-japonaises, la campagne conservatrice contre le dumping japonais avait repris et que s'il s'avérait impossible de trouver un terrain d'entente, la Grande-Bretagne envisagerait notamment l'application, d'accord avec ses colonies, d'un système complet de contingentement.

Le ministre britannique a déclaré que le Royaume-Uni désirait que les négociations portent sur l'ensemble des principaux produits échangés et non pas sur les seuls textiles. D'autre part, les discussions doivent embrasser tous les marchés du monde desservis par la Grande-Bretagne.

Paris, 4 mai.

L'ambassadeur du Japon a pris l'initiative d'apporter au Quai d'Orsay une interprétation de la déclaration faite le 17 avril à Tokio par le porte-parole du ministère des affaires étrangères. L'ambassadeur a d'abord affirmé que le Japon n'a nullement l'intention de porter atteinte à l'indépendance de la Chine, dont il souhaite l'intégrité territoriale, l'unification et la prospérité.

Le Japon n'a pas l'intention de transgresser les droits des autres puissances en Chine ; il souscrit au principe de la porte ouverte et observera tous les traités et accords concernant ce pays.

Mais il ne peut rester indifférent à l'intervention de tiers, intervention qui serait préjudiciable au maintien de l'ordre et de la justice en Extrême-Orient, et ne saurait admettre que les problèmes chinois soient mis à profit par des tiers en vue de poursuivre une politique qui ne tiendrait pas compte de ces conditions.

Le gouvernement français a répondu qu'il enregistre avec satisfaction l'affirmation de la fidélité du Japon au statut conventionnel qui régit actuellement les rapports de la Chine avec les puissances étrangères. Il est convaincu que si des interventions préjudiciables au maintien de l'ordre et de la justice en Extrême-Orient se produisaient, le gouvernement japonais chercherait, de concert avec les autres puissances, à leur assurer une solution de droit, dans le cadre des actes de Washington et du traité de 1922.

Le cas Frogé

Belfort, 3 mai.

Le commandant Frogé, prévenu de l'arrestation de son frère, est arrivé à Belfort, où il a eu à la prison avec lui un bref entretien à l'issue duquel il a déclaré que, persuadé de l'innocence de l'intendant, il allait poursuivre sans répit la justification de l'accusé.

D'autre part, le juge d'instruction de Belfort a lancé un mandat d'amener contre l'espion Krauss, arrêté à Paris, et une confrontation est prochaine entre Krauss et Frogé.

L'AMNISTIE ESPAGNOLE

Madrid, 4 mai.

On sait que les propriétés rurales des personnes convaincues d'avoir participé au soulèvement militaire du 10 août 1932 avaient été confisquées et mises à la disposition de l'institut de la réforme agraire. Aux termes de la loi d'amnistie récemment votée, ces propriétés doivent revenir à leurs anciens possesseurs. Le ministre de l'agriculture soumettra, vendredi, au conseil de cabinet, un décret concernant cette restitution.

Le fisc aux Etats-Unis

Washington, 4 mai.

Le Sénat et la Chambre se sont mis d'accord sur le projet de réforme fiscale qui est discuté depuis le mois de février. Ce projet doit rapporter 417 millions de dollars de ressources nouvelles.

Lettre de Berlin

La presse catholique enchaînée

Berlin, 2 mai.

Après tant de journaux de province, le *Katholisches Kirchenblatt* de Berlin, vient d'être interdit. Organe officiel de l'évêché, le *Katholisches Kirchenblatt* a vu augmenter son tirage jusqu'à atteindre 200.000 exemplaires. On l'accuse d'avoir publié un article tendancieux sur les bagarres de Hennigsdorf, entre jeunes catholiques et milices hitlériennes. On sait qu'un véritable guet-apens avait été dressé aux enfants catholiques, âgés de 8 à 14 ans, par des hitlériens de 14 à 20 ans. Les premiers, brutalisés, ayant eu leurs drapeaux déchirés, n'avaient fait que se défendre. Les faits ayant été travestis par la propagande naziste, le *Kirchenblatt* avait fait paraître un récit exact des faits.

Les choses se gâtent de plus en plus entre l'Eglise et le parti hitlérien.

L'autre jour, on vit des groupes rassemblés devant tous les arbres de Berlin. Pendant la nuit, des tracts y avaient été affichés, proclamant pour la jeunesse hitlérienne, l'état de discipline « troisième degré ». On y lisait : « Ne vous laissez pas provoquer par les jeunes catholiques, ou plutôt par leurs chefs, qui sont les vrais coupables ! On cherche à rejeter sur vous la responsabilité des collisions qui peuvent se produire. Faites le poing dans la poche, mais gardez la discipline ! »

Aux termes mêmes de cet ordre du jour répandu dans toute l'Allemagne, les jeunes hitlériennes seraient des victimes et les chefs des jeunes catholiques, des excitateurs de la guerre civile ! Car on distingue de plus en plus entre la foule des jeunes catholiques « égarés » (qui seraient des nazistes qui s'ignorent) et les « prêtres politiques ».

On sait que les organisations catholiques n'ont plus le droit d'arborer des insignes. Ce qui est plus grave, c'est la décision prise par le Front du travail de ne plus admettre des ouvriers faisant partie des *Gesellenvereine* (compagnonnages catholiques). Seuls les porteurs de passeports du Front du travail pourront travailler ; les ouvriers catholiques seront condamnés au chômage s'ils ne se soumettent pas.

On a fait des gorges chaudes au sujet de l'interdiction de la *Gazette populaire de Cologne*. Ce journal publie une édition à Essen, identique à celle de Cologne. L'imprimeur a été arrêté. Quel avait été son crime ? Il avait, probablement par mégarde, changé un point d'exclamation en un point d'interrogation. La *Liberté* a relaté cette histoire.

Que les relations actuelles, entre l'Etat et l'Eglise laissent beaucoup à désirer, même un homme comme le vice-chancelier von Papen vient de le reconnaître. M. von Papen est-il bien qualifié pour prendre la défense des évêques allemands ? N'a-t-il pas contribué à leur faire la vie dure par une série de gaffes retentissantes, dont la plus grande fut la création d'un organisme hitléro-catholique, appelé à prendre la place de l'ancien parti centriste, tentative vouée à un échec, mais qui n'en visait pas moins à couper l'herbe sous les pieds des évêques. Il est arrivé, d'ailleurs, l'autre jour, à M. von Papen une mésaventure dont il ne s'est pas encore remis. L'ex-chancelier se croit un charmeur fascinant, pour ne pas dire irrésistible, et il se récrierait si on lui disait qu'il met parfois « les pieds dans les plats ». S'étant rendu en mission spéciale auprès du cardinal Bertram, à Breslau, M. von Papen, à la fin de la conversation, crut devoir attirer l'attention de son interlocuteur sur le surmenage auquel il s'exposait. « Etant donné votre grand âge, lui dit-il,

Votre Eminence devrait se donner un coadjuteur. » (M. von Papen avait justement quelqu'un sous la main.) Le cardinal sourit malicieusement et, après avoir dévisagé un instant son visiteur qui ne soutint pas son regard, il lui répondit : « J'entre dans ma 80^{ème} année, monsieur, mais je me sens encore assez jeune pour entrer dans un camp de concentration. » Il appuya sur un bouton. Un valet entra. « Monsieur désire être reconduit », fit le cardinal.

M. von Papen, décontenancé, se leva, balbutia quelques mots, s'arrêta, et quitta la chambre, en s'apercevant que le cardinal Bertram l'avait déjà quittée avant lui. W. D.

Berlin, 3 mai.

La *Germania* a fait observer, au sujet de la décision de M. Ley, chef du Front du travail, interdisant aux membres du Front d'être en même temps membres des *Gesellenvereine*, que « des négociations sont encore en cours entre le Saint Siège, l'épiscopat et le gouvernement ». La conséquence est que la décision de M. Ley est sans valeur.

La guerre d'Arabie

Le Caire, 3 mai.

Suivant des informations du Yémen, une révolution aurait éclaté ; les insurgés auraient attaqué le palais du souverain, à Sanaa.

Une partie considérable des troupes de l'Iman se seraient révoltées ; leur chef, le prince Seif ul Islam, se serait enfui.

Le port de Hodeïda, dont la garnison se serait également révoltée, serait tombé aux mains des troupes d'Ibn Séoud, qui auraient coulé plusieurs navires de guerre.

Londres, 4 mai.

L'envoi d'avions militaires et de deux unités de la marine de guerre britannique sur la côte orientale de la mer Rouge a pour objet la protection des sujets et des biens britanniques à Hodeïda (port du Yémen, au sud-ouest de Sanaa), contre les tribus qui menacent la ville.

Le Caire, 4 mai.

Le journal *Al Balach* publie un télégramme adressé par l'Iman de Sanaa. L'Iman déclare : « En réponse à votre télégramme, nous vous informons que, d'accord avec notre politique de paix dans l'Islam et afin d'éviter d'envoyer des musulmans à la mort, nous avons décidé de ne pas nous considérer en état de guerre et avons, en conséquence, abandonné le territoire contesté. Ce geste ne veut pas dire que nous acceptons la défaite, mais simplement que nous attendons qu'Ibn Séoud revienne lui-même à la justice et à la sagesse. Nous avons demandé au roi Fouad d'intervenir et de préparer la voie à une solution pacifique entre les musulmans au nom de l'Islam. »

AU MAROC ESPAGNOL

Madrid, 4 mai.

L'envoyé spécial du journal *Ahora* à Ifni télégraphie que le territoire a été occupé entièrement sans qu'un coup de feu ait été tiré. Plus d'un millier de fusils a été livré volontairement aux troupes espagnoles par les indigènes. Le débarquement des troupes, interrompu par le mauvais temps, a repris.

LA GUERRE DU CHACO

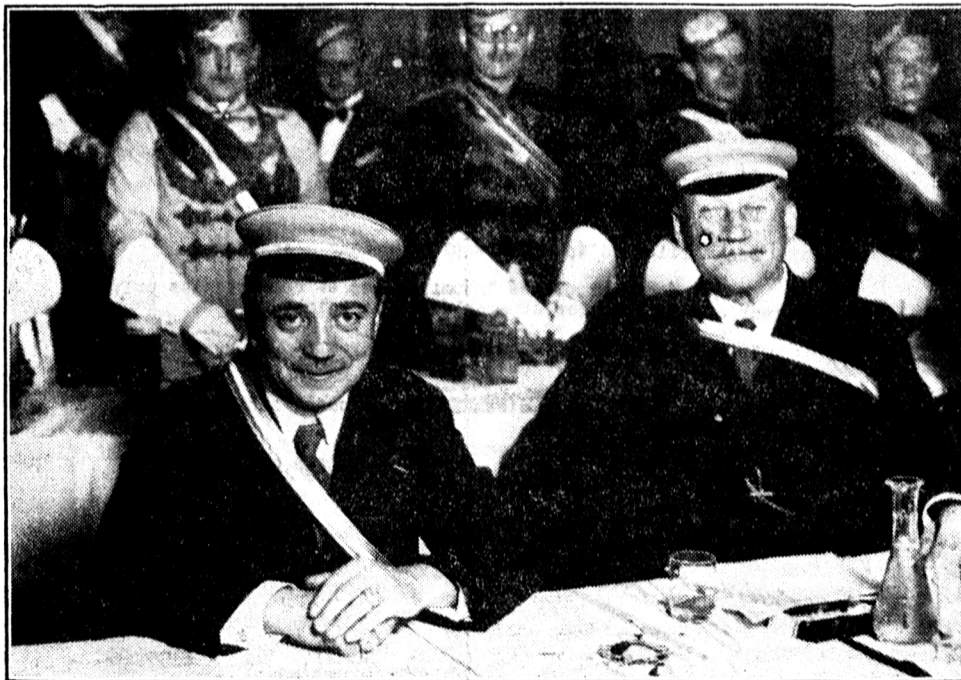
Assomption, 4 mai.

Le ministre des affaires étrangères a informé la légation d'Argentine du bombardement par des avions boliviens du port de Guarani. Un citoyen argentin aurait été blessé et des propriétés auraient été endommagées.

Le chancelier Dollfuss en tenue d'étudiant

Le 28 avril, a eu lieu à Vienne un banquet d'étudiants, organisé par l'Association des écoles supérieures catholiques allemandes. A cette occa-

sion, le ruban d'honneur de la corporation d'étudiants a été remis au chancelier Dollfuss et au ministre de la guerre Schœnburg-Hartenstein.



Le chancelier DOLLFUSS à gauche et le ministre SCHÖENBURG, à droite.

LES AFFAIRES D'AUTRICHE

Vienne, 3 mai.

Une patrouille de trois hommes de la Heimwehr a essayé des coups de feu près d'Ebensee, non loin de Bad Ischl. L'un d'eux, nommé Franz Waldeck, a été tué d'une balle. On ignore encore l'identité des agresseurs.

Vienne, 3 mai.

Profitant de la présence des fascistes italiens à Vienne, le major Fey a déclaré : « Je salue nos camarades de l'Italie fasciste. Des relations toutes particulières unissent à vous notre Heimatschutz. Le Heimatschutz est, en Autriche, ce que le fascio est en Italie. Nous avons pris pour modèle votre chef Mussolini. »

Vienne, 4 mai.

Le gouvernement a publié la loi qui donne au Front patriotique un caractère officiel. La désignation « patriotique » et les insignes du Front patriotique seront protégés légalement.

Vienne, 4 mai.

Le conseil supérieur de l'Eglise protestante a obtenu du gouvernement l'assurance que les organisations protestantes, sur leur demande, jouiront des mêmes avantages que ceux que le concordat accorde en Autriche à l'Eglise catholique.

Vienne, 4 mai.

Au cours d'un banquet offert aux motocyclistes italiens de Bologne, auquel assistaient les représentants diplomatiques d'Italie et de Hongrie, le vice-chancelier Starhemberg a prononcé un discours dans lequel il a exprimé sa joie de pouvoir saluer des camarades de lutte fascistes.

A CUBA

La Havane, 3 mai.

La Cour suprême a ordonné l'inculpation du colonel Battista, pour avoir refusé de laisser les tribunaux civils juger les officiers et soldats accusés de meurtre d'un étudiant.

La Havane, 3 mai.

Les employés des transports ont fait une grève de protestation d'une heure, qui a paralysé le trafic de certaines parties de la ville. On signale des coups de feu. De nombreuses arrestations ont été opérées, notamment dans le quartier de Cerro, où les grévistes ont tenté de mettre le feu à des autobus.

Au Parlement argentin

Buenos-Ayres, 4 mai.

A Buenos-Ayres, hier, jeudi, le général Justo, président de la République argentine, a ouvert la session parlementaire. Dans son message présidentiel, le général Justo a déclaré, tout d'abord, que le gouvernement avait dû maintenir l'état de siège en Argentine afin de prévenir tout nouvel attentat ; il a fait, d'autre part, ressortir qu'aucun conflit ouvrier n'a troublé l'ordre.

Le président a encore fait remarquer avec satisfaction que la conférence « panaméricaine » de Montévidéo a développé, pour la première fois, l'idée américaine sur le plan économique, en négociant un abaissement des barrières douanières.

Enfin, passant au problème budgétaire et financier, M. Justo a constaté que le gouvernement avait obtenu un équilibre approximatif du budget, le déficit étant insignifiant, et que le moment de l'équilibre parfait est proche.

Echos de partout

La tabatière parlementaire

On n'en finirait pas si l'on voulait énumérer les singularités qui se maintiennent de génération en génération au Parlement britannique. Les Anglais eux-mêmes ne les connaissent pas toutes.

Beaucoup ont appris avec quelque surprise que les députés aux Communes ont à leur disposition une tabatière, déposée chez le chef des huissiers, et toujours garnie de tabac à priser frais. La dépense est payée par les arrérages d'un legs fait il y a un siècle par un député distrait, qui oubliait parfois sa tabatière personnelle et désirait mettre ses collègues présents et futurs à l'abri de pareil oubli.

Il y a quelques dizaines d'années qu'elle n'a pas servi, mais la tradition est toujours respectée et continuera sans doute longtemps de l'être.

Mot de la fin

L'avocat à sa femme :
— Mets vite tous nos objets de valeur sous clef !
— Pourquoi donc ?
— Parce que le cambrioleur que j'ai fait acquitter m'écrivit qu'il va venir me remercier.

Pour la langue française

« Nous l'avons connu depuis tout jeune. » Depuis marque un rapport de lieu ou de temps ; mais le temps ne peut pas être exprimé par un adjectif. Il faut un nom ou un verbe. On dira donc : « Nous l'avons connu depuis son enfance... Nous l'avons connu tout jeune... Nous l'avons connu quand il était tout jeune. »

On ne peut pas dire : « Depuis vous, M. l'inspecteur, cet enfant ne fait plus rien qui vaille. » L'ellipse est trop grande. Il faut dire : « Depuis que vous n'êtes plus son maître, cet enfant ne fait plus rien qui vaille. »

Au Tribunal fédéral

De notre correspondant auprès du Tribunal fédéral :

Le Tribunal fédéral a célébré récemment un anniversaire qu'on ne saurait passer sous silence, car celui qu'il concernait, M. le juge fédéral Kirchhofer, appartient à cet état-major d'hommes de grande valeur qui ont consacré la majeure partie de leur carrière au Tribunal fédéral et qui ont largement contribué à faire son renom.

Les « vétérans », comme s'est plu à les appeler M. le président Thelin, c'est-à-dire les juges qui ont donné à notre Cour suprême plus de vingt-cinq ans d'une vie de travail, sont actuellement au nombre de sept : MM. les juges Soldati, Jäger, Honegger, Ursprung, Merz, Weiss, et depuis peu M. le juge fédéral Kirchhofer.

M. Emile Kirchhofer, qui vient de prendre rang dans cette belle cohorte, est né à Schaffhouse en 1871. Il fit son droit aux universités de Bâle, Pise, Munich, Berlin et Berne, et il obtint dans la ville fédérale le grade de docteur, en même temps que son ami, le professeur Burckhardt. Sa thèse avait pour thème : *Die Stellung der Hypothekargläubiger bei der Immobilienversicherung nach schweizerischem Recht.* Après avoir exercé le barreau pendant deux ans à Zurich, il assumait la charge de greffier substitut du Tribunal de district de Zurich, dont il devint membre en 1898. En 1903, il entra au Tribunal fédéral en qualité de greffier, poste que M. Merz, nommé juge fédéral, venait de quitter. En 1909 déjà, l'Assemblée fédérale appelait également M. Kirchhofer aux fonctions de juge, qu'il n'a cessé de remplir avec une conscience, une droiture et une dignité qui lui ont valu l'estime générale.

En 1927 et 1928, il présida le Tribunal fédéral, tâche qui fut particulièrement lourde ces années-là. C'était, en effet, l'époque où nos juges quittèrent le palais de Montbenon, devenu trop exigü, pour s'installer dans le nouveau palais de justice de Mon-Repos. Au président incombait, cela va sans dire, une bonne part des soucis entraînés par cet exode.

Il convient d'ajouter, pour compléter les grandes lignes de cette belle carrière, que M. le juge fédéral Karchhofer, colonel depuis 1923, a été pendant de longues années grand-juge et qu'il préside actuellement le Tribunal militaire de cassation.

Pour exprimer ce que fut M. Kirchhofer pendant ces trente et une années d'activité au Tribunal fédéral, dont vingt-cinq dans la plus haute magistrature judiciaire, nous ne pouvons mieux faire que d'emprunter quelques-unes des paroles prononcées par M. Henri Thelin, président du Tribunal fédéral, lors de la réunion qui groupa autour de M. le juge Kirchhofer ses collègues et ses amis, heureux de le fêter. M. le président Thelin, qui excelle dans l'art de dégager en quelques mots les traits marquants d'une personnalité, après avoir souligné éloquemment la belle unité de cette vie droite et laborieuse et l'autorité du magistrat qu'il célébrait, a dit notamment : « S'il est du bois dont on fait les chefs, notre collègue n'a point l'esprit dominateur. Loin d'être autoritaire ou despotique, il se montre toujours prêt à examiner l'objection. Simple d'allure, abordable, il n'élève jamais la voix pour convaincre. S'il est résolu, s'il sait ce qu'il veut, on ne le voit jamais se départir de la douceur qui est le fond de son caractère. Fortiter in re, suaviter in modo, pourrait être sa devise. Caractère équilibré, ses avis sont toujours mesurés et nuancés. Lucide, réfléchi, son influence est celle de l'intellectuel complet dont la culture n'est pas limitée à la « spécialité ».

Toute la carrière du juge fédéral Kirchhofer porte, en effet, l'empreinte de l'autorité et de la dignité qui se dégagent de sa personne même. Le distingué magistrat a conservé la silhouette, l'allure et la force de travail d'un jeune. Son visage austère, son regard aigu, parfois métallique, en imposent. Mais, lorsque le sourire éclaire cette physionomie plutôt froide et sévère, il ne reste qu'une impression de réserve et d'absolue possession de soi. Homme de devoir, travailleur acharné, esprit clair, pondéré et systématique, M. Kirchhofer est une très forte personnalité et un juriste éminent, dont on prise fort les avis.

Chose qui n'est pas sans importance dans notre pays, M. Kirchhofer connaît à fond nos trois langues nationales. Il lui arrive fréquemment, si les affaires qu'il instruit concernent un canton romand ou le Tessin, de rédiger ses rapports en un français ou un italien impeccable.

Rappelons enfin que M. le juge fédéral Kirchhofer, qui appartient à la section de droit public, préside, en outre, depuis 1931, la Chambre de droit administratif et la Chambre du contentieux des fonctionnaires, créées en 1929, à la suite de l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur la juridiction administrative et disciplinaire. Il s'agit là, pour le Tribunal fédéral, d'une nouvelle branche d'activité à laquelle M. le juge Kirchhofer a consacré deux publications de valeur, précieuses pour tous ceux qui s'intéressent à la jurisprudence de ces jeunes Chambres : *Die Verwaltungsrechtspflege beim Bundesgericht* (la juridiction administrative du Tribunal fédéral), et *Die Disziplinarrechtspflege beim Bundesgericht* (la juridiction disciplinaire du Tribunal

fédéral), éditées en 1930 par Helbing et Lichtenhahn, à Bâle.

Nous souhaitons vivement que le Tribunal fédéral bénéficie longtemps encore de la science et de l'autorité d'un magistrat qui fait grand honneur à son pays. —ld

M. Graber après la défaite

M. Graber garde l'oreille basse dans la *Sentinelles*. Il écrit :

« L'élection de dimanche marque un insuccès très net de notre offensive. Nous nous étions donné comme but la conquête de la majorité. Nous avons échoué. Nettement.

« Il ne faut pas se le dissimuler, ce qui a été essentiel dans ce soubresaut des forces bourgeoises, ce fut notre propre objectif : la conquête du pouvoir, et cela en une époque de haute réaction continentale.

« Nous avons donc pu constater que l'âme populaire craint le socialisme. Les paysans, en particulier, demeurent absolument réfractaires. La crise qu'ils traversent ne leur a point ouvert les yeux. Quant aux fonctionnaires, aux employés, aux intellectuels, ils sont dans notre petit pays encore dominés par un étrange esprit de supériorité qui les pousse à mépriser le socialisme et à suivre les hommes politiques au pouvoir.

« Un travail d'assainissement des cerveaux est à faire. Les temps ne lui sont pas favorables. »

Grand Conseil de Bâle

Le Grand Conseil de Bâle, dans sa séance d'hier jeudi, a commencé le débat sur l'entrée en matière d'une motion signée par les membres de tous les partis bourgeois tendant au maintien et au développement des classes moyennes. Cette motion demande qu'on limite les travaux en régie de l'administration cantonale, qu'on prenne des dispositions plus rigoureuses contre le travail effectué en dehors de la période d'occupation proprement dite, contre le travail exécuté par des fonctionnaires et employés de l'Etat en dehors de leur occupation, contre le double gain, etc. Cette motion demande aussi qu'on combatte les abus en ce qui concerne les liquidations et qu'on impose davantage les grands magasins.

LES ÉLECTIONS BERNOISES

Après avoir examiné la situation résultant des tractations entre partis, et vu la gravité des circonstances présentes, tout en maintenant sa revendication de principe d'une représentation au sein de l'exécutif cantonal, le comité central du parti démocratique-catholique du canton de Berne recommande à ses adhérents de voter la liste bourgeoise du Conseil d'Etat.

L'article 34 de la constitution

Après avoir entendu un exposé de M. Schulthess, chef du département de l'économie publique, le Conseil fédéral s'est occupé, hier jeudi, du projet élaboré par ce département au sujet de l'article d'ordre économique de la constitution fédérale (art. 34). L'échange de vues qui eut lieu hier matin se poursuivra la semaine prochaine. Aucune décision n'a encore été prise.

M. Nicole ne parlera pas en plein air dans le canton de Berne

Le gouvernement bernois a interdit tous cortèges et assemblées politiques en plein air dans la ville de Bienne jusqu'après les élections au Grand Conseil du 6 mai.

M. Léon Nicole, qui devait, hier jeudi, prendre la parole au cours d'un meeting socialiste sur la place du nouveau marché, s'est vu interdire de prendre la parole dans toute assemblée en plein air, sur tout le territoire bernois, jusqu'au dimanche 6 mai.

La Banque d'escompte suisse

On mande de Berne au *Journal de Genève* que le Conseil fédéral examine avec beaucoup de bonne volonté toutes les possibilités de venir en aide rapidement aux petits déposants de la Banque d'escompte. La situation s'éclaircira sans doute après la conférence de ce jour avec le conseil administratif de Genève.

Les catholiques au Grand Conseil de Neuchâtel

La liste démocratique-populaire (conservatrice-catholique) a recueilli 325 à 332 voix à La Chaux-de-Fonds et 183 à 188 voix au Locle.

M. Julien Girard, notaire, a été élu sur cette liste dans le district de La Chaux-de-Fonds.

Au Locle, la liste n'a pas atteint le quorum.

Les autres députés catholiques sont : M. Casimir Gicot, élu sur la liste libérale à Neuchâtel ; MM. Antoine Wildhaber, Romain Ruédin, Pierre Court, Emile Losey, Arthur Studer, élus sur la liste radicale du même district.

MM. Marcel Krügel et René Sutter, députés du Val de Travers, n'ont pas été réélus.

NECROLOGIE

Un peintre de chez nous : Joseph Zahnd

Nous apprenons le décès du peintre Joseph Zahnd, de Schwarzenbourg. Il était peu connu, bien qu'il eût séjourné à Fribourg durant quelques mois, où notre peintre fribourgeois Joseph Reichlen lui offrit de partager son atelier de la rue des Alpes. Reichlen le rencontra à Rome et bientôt l'amitié unit les deux artistes. Le peintre Zahnd a aussi habité quelque temps à Dirlaret, où sa sœur était institutrice.

Bien que le village de Dirlaret n'offre pas précisément un site captivant, Zahnd peignit une grande toile depuis le monticule qui domine le village, ayant pour fond un magnifique lever de soleil aux couleurs saisissantes.

Le peintre Zahnd s'est consacré presque exclusivement à la peinture de paysage. Il y est constamment resté fidèle. Le plus simple site lui suffisait. Il était bon observateur, aimait la nature sincèrement, reproduisait dans ses toiles ce qu'il avait observé, ce qui se présentait à lui. Il n'était pas du tout un disciple de nos écoles modernes ; il les fuyait ; il était de l'école de Léopold Robert ; sa peinture raffinée est peut-être plus agréable que la peinture moderne.

Zahnd, fils d'un campagnard de Schwarzenbourg, partit jeune pour Rome. Il y resta une

Un document de la dictature nicolienne à Genève

Voici le fac-similé du texte de l'affiche de l'*Elan civique* de Genève, protestant contre le refus de la majorité du Conseil d'Etat d'exécuter les engagements gouvernementaux en faveur de la Banque d'escompte suisse, avec les suppressions et amendements, en vue de l'affichage, par le Grand Censeur de la République, M. Nicole, en sa qualité de chef du Département de justice et police.

A la population genevoise :
En avril 1933, l'Etat de Genève s'engage à prêter 5 millions sur les 30 millions nécessaires au maintien de la Banque d'escompte.

Le 29 avril 1934, la majorité socialiste du Conseil d'Etat se refuse de tenir le parole donnée.

Depuis des années, toutes les campagnes du journal le 'Travail' ont eu pour but de ruiner le crédit et de saper la confiance.

Aujourd'hui, M. Nicole est maître du gouvernement. Sa politique porte ses fruits : la Banque d'escompte ferme ses guichets.

Le gouvernement socialiste dira qu'il a refusé de sauver les banquiers.

La vérité, la voici :
Des centaines d'employés au chômage.

Des milliers d'épargnants plongés dans l'angoisse.

Quantité d'entreprises industrielles et commerciales privées de leur appui financier et acculées à la ruine.

La faillite, le chômage, la misère pour tout une partie de la population.

De cela, quoi qu'il dise, le gouvernement socialiste aura à rendre compte.

L'ELAN CIVIQUE.

vingtaine d'années ; il fut élève de l'Académie des Beaux-Arts de cette ville.

Zahnd prenait parfois la clef des champs dans la campagne napolitaine avec ses admirables sites, le golfe de Naples, la mer bleue, partout des paysages variés et saisissants. Il est resté surtout à Sorrente, en face du Vésuve fumant ; il a peint là de belles toiles, acquises par des étrangers.

Un jour, il était parti pour excursionner dans les Marais Pontins. Il était en train de peindre un paysage de Castel-Fusano, pas loin d'Ostie, lorsque, dans la solitude du désert, il fut attaqué par un troupeau de buffles presque sauvages et conduits par des pâtres à l'œil dur qui n'aiment pas le passant. Notre peintre prit la fuite, abandonnant son matériel. Sans l'arrivée du gardien, notre artiste aurait pu être écharpé, n'ayant qu'une toile et une boîte de couleurs pour défense.

Les toiles du peintre Zahnd sont rares chez nous ; notre musée cantonal n'en possède aucune. Cependant, Zahnd, ami de Joseph Reichlen, lui donna plusieurs tableaux : *La Voie Appienne* dans les environs de Rome, une de ses meilleures peintures ; une vue des Marais Pontins, avec leurs bois de chêne-liège, leurs pins parasols et leurs troupeaux de buffles ; un ermitage à Sorrente ; l'esquisse qui a servi à son tableau de Dirlaret ; *Prométhée et les Océanides*, etc. Ils sont conservés précieusement par M. François Reichlen, frère de Joseph, qui habite à la rue Saint-Pierre, à Fribourg.

Une centenaire

Mlle Euphémie Abbé vient de mourir à Vissoie (Valais), à l'âge de 101 ans.

M. William Woodin

M. W. William H. Woodin, ancien secrétaire du Trésor américain, est décédé hier jeudi, à New-York.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Paysans et gendarmes

Un groupe de douze gendarmes bulgares qui se rendait dans un village des environs de Provadia, qui prétendait interdire à un autre village voisin l'accès d'un chemin, fut accueilli à coups de fusil par des paysans retranchés dans une forêt.

La police a fait également usage de ses armes. Deux paysans ont été tués et trois gendarmes blessés.

Orages en Allemagne et en Lorraine

Un violent orage s'est abattu mercredi soir sur la partie nord du Palatinat, où il a causé de gros dégâts en certains endroits. Les pompiers durent être alertés pour évacuer l'eau des caves.

De violents orages se sont abattus dans la soirée d'hier jeudi sur la vallée de la Moselle. La grêle et l'eau ont provoqué des inondations, notamment dans les régions industrielles de Hayange et Mayeuvre. La foudre a déterminé plusieurs commencements d'incendie. Les dégâts faits aux arbres fruitiers et dans les jardins sont particulièrement élevés. De nombreuses lignes téléphoniques sont endommagées.

Inondations en France

Des pluies diluviennes continuent de tomber dans la région de Nîmes, aggravant les inondations. La rivière Le Gardon et ses affluents sont sortis de leurs lits et la ville de Dions commence à être envahie par la rivière la Braume. La route de Sommières à Uzès est coupée, ainsi que celle de Dions.

Incendie à la gare de Leipzig

Un incendie dont les causes sont inconnues a éclaté, hier jeudi, à la gare aux marchandises de Leipzig, détruisant de grosses quantités de bois et de charbon qui se trouvaient sur les quais. Ce n'est qu'après de longs efforts que le feu a été circonscrit.

Vingt-trois membres des détachements d'assaut et pompiers intoxiqués par les gaz ont été transportés à l'hôpital.

Sous l'avalanche

Trois ouvriers d'une usine hydroélectrique italienne, partis de la cabane de Piansole, dans le Val de Viù, pour effectuer des réparations à la centrale électrique, ont été surpris par une avalanche. Deux ouvriers ont été tués. Le troisième a pu se sauver.

SUISSE

Bagarres à Lausanne

Hier soir, jeudi, à Lausanne, une réunion du Front national a été l'occasion de bagarres provoquées par les communistes.

Crime au Tessin

A Astano (Tessin), un jeune homme du nom de De Marchi, éconduite par la famille de la jeune fille qu'il fréquentait, s'est vengé en frappant cette personne de plusieurs coups de couteau. Il a été arrêté.

La grêle

Hier soir jeudi, la grêle est tombée avec violence sur la région des deux Mythen. La commune de Schwytz a particulièrement souffert. On a sonné le tocsin. Les cultures maraîchères et les arbres ont été très endommagés. Le sol, recouvert d'une forte couche de grêle, est jonché de branches brisées. Enfin, une pluie violente a succédé à la grêle, transformant les rues en véritables ruisseaux. La terre, très sèche, absorba rapidement les eaux, ce qui eut pour effet d'atténuer les dégâts.

La mort de la petite chevrère

M^{lle} Erina Palli, âgée de dix-sept ans, a été, mardi passé, victime d'un accident mortel sur les montagnes de Cevio, dans le Valle Maggia (Tessin). Partie avec d'autres bergers à la recherche de quelques chèvres, elle tomba dans un précipice de plus de 100 mètres de profondeur. Son corps a été transporté à Cevio par ses camarades.

Nouvelles religieuses

Un repentant

Le docteur Mouriz, l'un des plus célèbres médecins espagnols, vient de mourir à Madrid. Athée et socialiste militant, il avait été élu à la Constituante républicaine de 1931.

Au cours d'un voyage en Italie, il rencontra le cardinal Segura, l'ancien primat d'Espagne, exilé par le gouvernement de la République. Il exposa au prélat ses doutes, son drame intérieur. Grâce au cardinal, il trouva le chemin de la foi chrétienne. Dès lors, il ne fréquenta plus que des philosophes et des théologiens, il se convertit et mourut bon catholique.

Le millénaire d'Einsiedeln

Bien que de nombreux pèlerinages aient eu lieu, en avril, à Maria Einsiedeln, la cérémonie solennelle du millénaire aura lieu le dimanche 6 mai.

En pays neuchâtelois

Les deux paroisses du Landeron et de Cressier, qui eurent l'incalculable honneur de recevoir, en 1797, sainte Jeanne-Antide Thuret, célèbreront dignement la mémoire de celle qui vient d'être placée sur les autels. Demain, samedi, la sonnerie des cloches au Landeron annoncera à la population l'arrivée de Son Em. le cardinal Binet, archevêque de Besançon, et de son S. Exc. Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg. Le lendemain dimanche, 6 mai, la messe de communion sera célébrée par S. Em. le cardinal Binet et la messe d'action de grâces, par Mgr Trépy, protonotaire apostolique.

Mgr Besson célébrera l'office pontifical, au cours duquel Son Em. le cardinal Binet prononcera le panegyrique de la sainte. L'après-midi, les vêpres pontificales seront présidées, à Cressier, par S. Em. le cardinal Binet. Mgr Besson, à son tour, retracera la vie de la fondatrice des révérendes Sœurs de la Charité de Besançon.

Œuvre de Saint-Pierre apôtre

La Congrégation romaine de la Propagande vient d'appeler aux fonctions de secrétaire général de l'Œuvre pontificale de Saint-Pierre apôtre M. l'abbé Aurelio Signora, actuellement secrétaire des Œuvres missionnaires du diocèse de Venise. L'élu succède, aux bureaux du palais de la Propagande, à S. Exc. Mgr Mario Zanin, qui est parti récemment pour la Chine, en qualité de délégué apostolique, et où il est heureusement arrivé.

Nouvelles financières

L'argent et l'or américains

Le Trésor américain dispose de plus de 50 millions d'onces d'argent pour la frappe de la monnaie divisionnaire.

Des instructions pour payer en or les traitements des fonctionnaires occupant des postes à l'étranger seront données sous peu.

Un crédit de 7 millions sera affecté à cette forme de relèvement des traitements.

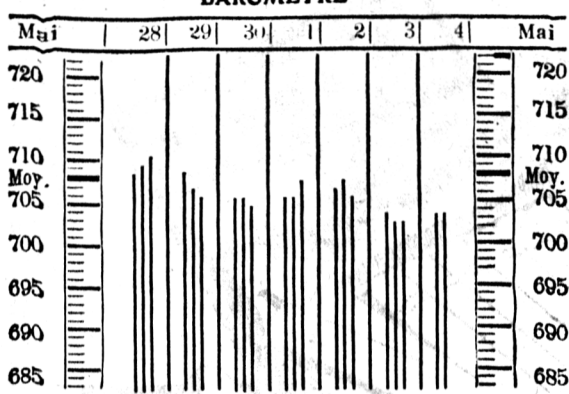
La dette égyptienne

L'appel fait par le gouvernement égyptien contre la décision des tribunaux mixtes suivant laquelle le paiement des coupons de la dette publique doit être effectué en or, a été ajourné au 18 octobre, date à laquelle le gouvernement fera connaître ses conclusions.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

4 mai

BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE C.

Mai	28	29	30	1	2	3	4	Mai
7 h. m.	8	3	9	15	12	11	12	7 h. m.
11 h. m.	11	12	19	22	12	17	14	11 h. m.
7 h. soir	9	12	18	13	13	16		7 h. soir

Nouvelles de la dernière heure

UN MESSAGE DE M. ROOSEVELT

Washington, 4 mai.

(Havas). — Dans le message qu'il a adressé au congrès de la Chambre de commerce américaine, le président Roosevelt a déclaré qu'il est temps pour les représentants des industries américaines de cesser de jouer aux prophètes de malheur, et de commencer à coopérer sérieusement au relèvement du pays.

Le message du président a été lu par M. Henry Harriman, président de la Chambre de commerce américaine, au cours d'une séance de nuit. Il semble être la réponse aux critiques sévères dont le programme de M. Roosevelt a été l'objet, pendant la journée d'hier, par certains membres de la Chambre de commerce qui avaient demandé « qu'on en finisse avec les expériences ».

Le président affirme qu'il compte sur la loyauté et l'appui permanent de la Chambre de commerce. Il souligne que, depuis le dernier congrès de la Chambre de commerce américaine, les conditions économiques se sont améliorées et que, en général, les hommes d'affaires américains ont collaboré avec lui en un esprit patriotique. Le message conclut que le gouvernement fédéral poursuivra ses efforts en vue d'augmenter l'embouchage, d'améliorer le commerce et de ramener le bien-être dans le pays.

L'embarras politique anglais

Paris, 4 mai.

Excelsior écrit :

« Le cabinet de Londres maintenant informé des vues françaises, italiennes et allemandes, sur le désarmement et la sécurité, serait, dit-on, résolu à prendre de nouvelles initiatives pour favoriser la conclusion d'une convention de limitation des armements. La tâche ainsi assumée par le gouvernement britannique apparaît malaisée. Le réarmement du Reich, devenu un fait accompli, a créé une situation nouvelle. Pour l'Angleterre, il ne s'agit pas seulement de poser des garanties, mais de savoir quels moyens elle disposerait en toute éventualité pour assurer le respect du nouveau contrat qui ne saurait être voué aux mêmes fins que les précédentes. »

Londres, 4 mai.

Le Times, reprenant ce matin le problème du désarmement, écrit que la Grande-Bretagne a une aversion traditionnelle pour tout engagement précis et défini sur le continent. Seule la promesse d'une situation nouvelle et meilleure pourrait sans doute l'inciter à accepter des obligations étendues et précises en Europe et même peut-être ailleurs. Il est possible, en effet, que le consentement du pays soit donné à une garantie générale d'exécution d'une convention sur les armements s'il y avait une perspective réelle que ce consentement permette de rendre efficace l'établissement d'un système collectif de sécurité comportant une diminution des armements.

Sir George Clerk, nouvel ambassadeur d'Angleterre, est arrivé à Paris

Paris, 4 mai.

Sir George Clerk, le nouvel ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris, qui avait quitté Londres à 11 heures, mercredi matin, pour prendre ses fonctions, est arrivé, à 17 h. 40 du soir, à Paris.

Accompagné de lady Clerk, le successeur de Lord Tyrrell a été salué, sur le quai de la gare, par M. de Fouquières, ministre plénipotentiaire, chef du protocole, au nom de M. Louis Barthou, et par M. Campbell, chargé d'affaires de l'ambassade d'Angleterre, qui lui a présenté les hauts fonctionnaires de l'ambassade.

Après s'être aimablement prêté aux exigences des photographes, sir George et lady Clerk ont pris place dans une automobile qui les attendait et ont immédiatement gagné l'hôtel de l'ambassade d'Angleterre, Faubourg Saint-Honoré.

Sir George Clerk a présenté, hier jeudi, à M. Louis Barthou, au Quai d'Orsay, ses lettres de créance.

On rappelle que sir George Clerk, qui a fait une brillante carrière diplomatique, après avoir rempli pendant la guerre plusieurs missions importantes, fut successivement choisi comme ministre de Grande-Bretagne auprès du gouvernement tchéco-slovaque, puis comme ambassadeur à Constantinople. Il ne quitta ce dernier poste, où il s'était attiré l'estime et l'affection des milieux officiels ottomans, qu'au mois d'octobre dernier pour gagner Bruxelles.

M. Mussolini a reçu M. Henry Bérenger

Rome, 4 mai.

M. Henry Bérenger, président de la commission des affaires étrangères du Sénat français, vient de faire un voyage de tourisme et d'études en Sicile et dans le sud de l'Italie. De passage à Rome, sur la voie du retour, il s'est entretenu mardi et mercredi avec des hautes personnalités italiennes. Mercredi, après midi, il a été reçu par M. Suvich, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, et, à la fin de la journée, par M. Mussolini.

L'entretien de M. Bérenger avec M. Mussolini, au palais de Venise, a été particulièrement cordial et a duré près d'une heure et demie. M. de Chambrun, ambassadeur de France, y assistait.

Dans les sphères autorisées, on estime que,

malgré le caractère purement officieux de la visite de M. Bérenger, il est permis d'en augurer d'utiles développements pour les bonnes relations franco-italiennes.

L'avenir d'une collaboration permanente entre les deux pays est évidemment conditionné par un accord général sur les armements qui tiendrait compte et de la situation nouvelle de l'Europe, et des nécessités vitales de la France en matière de sécurité, le tout dans le cadre de la Société des nations.

Le vœu profond des milieux responsables en Italie est qu'un accord de cette nature soit le point de départ d'une entente permanente et d'un pacte d'amitié entre les deux nations latines.

La réforme fiscale française

Paris, 4 mai.

M. Malvy, président de la commission générale de la Chambre, et M. Jaquier, rapporteur, se sont entretenus avec M. Germain-Martin sur des travaux législatifs qui intéressent les finances publiques et spécialement de la réforme fiscale. Le Parlement sera saisi de cette réforme par la présentation d'un projet de loi dont le texte n'est pas encore arrêté et sera vraisemblablement déposé sur le bureau de la Chambre, le jour de la rentrée parlementaire.

Le ministre des finances, M. Germain-Martin, a déclaré : « Divers journaux ont publié des communiqués relatifs à la réforme fiscale. Ils ont fait connaître que le taux de l'impôt sur le revenu serait augmenté sur les valeurs au porteur. Cette affirmation ne repose sur aucun fondement. »

Paris, 4 mai.

Dans son éditorial, *L'agitation contre l'action*, Figaro affirme que, malgré les attaques dont il est l'objet, le cabinet Doumergue peut attendre sans crainte la reprise des séances parlementaires. « Le gouvernement n'a pas, ainsi, le seul appui des boursiers et des capitalistes. Les adversaires exploitent en vain le mécontentement qu'ont créé les décrets budgétaires. L'opinion sait gré à M. Doumergue d'avoir ranimé la confiance. »

La campagne de M. Blum contre M. Doumergue

Paris, 4 mai.

Du Matin :

Si jamais il avait pu y avoir un doute sur les éminents services que le ministre Doumergue rend au pays, il n'en saurait plus aujourd'hui subsister le moindre — et cela non point tant, peut-être, à cause de la prodigieuse montée des rentes qu'à cause des attaques furieuses de M. Léon Blum contre le président du conseil et ses collaborateurs.

Quand l'anti-France grince des dents, la France, elle, a tout lieu d'avoir le sourire.

M. Léon Blum qualifie le cabinet de « séquelle » de M. Doumergue. Mieux vaut cent fois être gouverné par la séquelle de M. Doumergue que par la séquelle de Trotzky.

Les Marseillais demandent l'épuration de leur ville

Marseille, 4 mai.

La ligue des Marseillais réclamant l'épuration de Marseille a accentué son action. Ses délégués ont eu des entrevues avec le préfet, le procureur de la République et le commissaire central, pour étudier les mesures propres à nettoyer la ville et à repousser tous les indésirables. La ligue s'est adressée en outre aux trois assemblées de Marseille : conseil général, conseil municipal, chambre de commerce, pour réclamer l'augmentation du budget de la police. De plus, la ligue a invité tous les groupements locaux pour qu'ils adressent, d'accord avec elle, au président Doumergue, un appel demandant une énergique épuration de Marseille.

Gand, comme Anvers, perd 20 millions dans la déconfiture de la Banque belge du travail

Bruxelles, 4 mai.

La ville de Gand, tout comme la ville d'Anvers, a pour échevin des finances (adjoint au maire) un dirigeant de la Banque du travail, M. Balthazar, administrateur de cet établissement financier socialiste. Aussi la ville de Gand, tout comme la ville d'Anvers, perd-elle 20 millions, dans la déconfiture de la Banque du travail.

Dans le territoire de la Sarre

Sarrebruck, 4 mai.

La commission de gouvernement du territoire de la Sarre a interdit, pour deux semaines, le journal *Deutsche Front*.

Hitler défendu par les siens

Berlin, 4 mai.

Le parti nationaliste-social vient de décider une énergique campagne contre les pessimistes et les agitateurs qui tentent de compromettre l'œuvre du Führer. Cette propagande contre les mécréants doit, paraît-il, dépasser tout ce qu'on a vu jusqu'ici.

Les hitlériens d'Autriche réfugiés à Munich

Munich, 4 mai.

M. Habicht, inspecteur du parti nationaliste-social autrichien, a adressé par le poste de radio de Munich une proclamation dans laquelle il s'élève contre la nouvelle constitution autrichienne. « Cette nouvelle constitution, a-t-il dit,

est une violation de la constitution actuelle. Cette constitution ne peut lier aucun Autrichien. Le gouvernement est entré dans la voie de l'illégalité. Le parti nationaliste-social autrichien est résolu fermement à poursuivre la lutte. »

Une grande fusée postale va être expérimentée à Londres

Londres, 4 mai.

Une fusée postale en acier va traverser, d'ici une quinzaine de jours, les ciels britanniques, si les plans de M. Gerhardt Zucker, pionnier allemand des fusées aériennes, sont exécutés comme l'espèrent les organisateurs.

M. Zucker a fait des expériences depuis fort longtemps avec des fusées postales : il va apporter la plus grande de celles-ci à l'exposition internationale de poste aérienne qui s'ouvre à Londres, lundi prochain.

Les autorités de l'exposition s'entendent avec la société britannique interplanétaire (qui, elle aussi, construit une fusée), pour lancer le projectile de M. Zucker en Angleterre.

Elles espèrent être autorisées à faire cette expérience d'un champ situé aux environs de Londres. La fusée progressera à travers l'atmosphère pendant plusieurs kilomètres, avant que, de sa pointe, s'échappe un parachute qui la ramènera doucement à terre.

Les fusées postales sont d'un usage quotidien en Autriche, spécialement dans les régions montagneuses, où un courrier à cheval mettrait un jour ou deux à parvenir à destination.

Elles sont lancées par un eugén qui leur donne la direction et la trajectoire. Des ailettes, des nervures et un minuscule gouvernail les maintiennent ensuite dans la direction voulue.

La fusée de M. Zucker est longue de 5 m. 35 et a un calibre de 30 centimètres. Sa portée est environ de 8 kilomètres.

Un requin dans les eaux napolitaines

Naples, 4 mai.

Au large de Procida, quelques pêcheurs ont capturé un requin de 30 quintaux et d'une longueur de 12 m. Dans l'estomac de ce requin, on trouva 60 poissons, l'un pesant trois quintaux.

Le temps

Paris, 4 mai.

Une zone de hautes pressions se trouve toujours aux Açores et se prolonge au large du Portugal. Les pressions sont élevées sur le centre de la Norvège. Elles sont basses sur l'Italie et le sud-est de la France et la Suisse. Les perturbations se déplacent du nord-ouest au sud-est. Le temps est encore à la pluie.

La foudre sur la cabine des aiguillages de la gare de Milan

Milan, 4 mai.

Pendant un orage d'hier soir jeudi, la foudre a provoqué un commencement d'incendie dans la cabine des aiguillages automatiques de la gare centrale de Milan. Grâce à l'intervention du personnel et des pompiers, l'incendie fut immédiatement maîtrisé et n'a eu pour conséquence que le retard de quelques trains.

Pluies diluviennes dans le Tyrol italien

Bolzano, 4 mai.

Les pluies diluviennes de ces derniers jours ont causé un gros éboulement dans les environs de Sottovirgolo. Quatre énormes blocs de pierre de plus de 50 tonnes sont tombés sur la voie ferrée et sur la route. Trois d'entre eux ont complètement obstrué la voie ferrée, tandis que le quatrième ne s'est arrêté que sur la route. Les travaux de réparation de la ligne et de la route ont immédiatement commencé.

SUISSE

Le budget de la Société des nations

Genève, 4 mai.

Le projet de budget de la Société des nations pour 1935, tel qu'il vient d'être arrêté par la commission de contrôle, s'élève à 30 millions 500.000 francs suisses.

Encore une initiative fédérale ?

Zurich, 4 mai.

Une première prise de contact a eu lieu ces jours à Zurich entre les partisans de différents partis et mouvements politiques au sujet du lancement d'une initiative tendant à l'abolition de l'élection du Conseil national selon le mode proportionnel et à son remplacement par l'introduction du système de l'arrondissement ne comportant qu'un député à élire.

FRIBOURG

† M. Raymond de Weck

On annonce le décès de M. Raymond de Weck, de Corman, qui est mort dans sa 64^{me} année.

M. Raymond de Weck a occupé les fonctions de juge de paix de Fribourg, depuis 1897 à 1909, puis celles de secrétaire du conseil d'administration de la Banque de l'Etat, de 1911 à 1929, où il prit sa retraite.

Il consacra une part de ses loisirs au Musée d'histoire naturelle, en collaborant au classement de certaines collections.

C'était un homme d'une grande affabilité.

Vaines recherches

On n'a pas retrouvé le cadavre de Louis B., qui sauta à la Sarine, mercredi, pendant qu'on le reconduisait en prison.

Six jours en Bretagne

II

Six jours durant, nous avons parcouru, vu et admiré le pays breton. Nous ne nous donnerons pas le ridicule d'avoir découvert, en si peu de temps, l'âme bretonne. Le temps nous était mesuré ; la flânerie, interdite. Et nous n'avons pas assisté aux « pardons », à ces processions qui, réunissant la piété de toute une contrée, permettent, par excellence, d'étudier l'âme d'un peuple.

Mais nous l'avons devinée et sentie souvent, cette âme, durant cette courte semaine. Nous l'avons sentie dans les églises si vastes, aux flèches fines, qu'on trouve dans les plus modestes villages ; devant les croix des carrefours ; dans les petites chapelles basses des hameaux de la côte, où, dans la pénombre, une femme grave et résignée prie pour l'absent voguant quelque part, sur les immensités perfides de l'océan, ce dévoreur d'hommes dont on suit les tragiques exploits tout au long des cimetières de marins.

L'âme bretonne, nous l'avons sentie également devant les « calvaires », leçons d'histoire religieuse fixées dans la pierre, et dont quelques-uns, tel celui de saint Thégonnec, ou celui de Guimiliau, comptent des centaines de personnages, auxquels un sculpteur inconnu a donné une vie étonnante.

Nous l'avons devinée, encore, cette âme, dans les cimetières, où l'on ressent si vivement le culte du souvenir qu'ont les Bretons ; cimetières tous serrés autour de l'église, ceux du littoral où revient si souvent la mention tragique : « Disparu en mer » ; ceux de l'intérieur, où les morts rappellent la mort aux vivants : *Memento mori*, dit l'ossuaire de Guimiliau ; et, à Saint-Thégonnec : « C'est une bonne et sainte pensée de prier pour les fidèles trépassés. » Puis, de nouveau du latin : *Hodie mihi, cras tibi*. Enfin : « O pêcheurs, repentez-vous estants vivants, car, à nous morts, il n'est plus temps » et : « Priez pour nous, trépassés, car, un de ces jours aussi, vous en serez. »

Nous l'avons aussi sentie cette âme, à Sainte-Anne d'Auray, où, près du sanctuaire des grands pèlerinages de Bretagne, s'élève le monument simple et grandiose qui rappelle la mémoire des 280.000 Bretons morts pour la France de 1914 à 1918.

Sur les rochers glissants et sur les landes humides, sur les longues grèves battues par un vent âpre et fou, ce vent qu'à su rendre admirablement le peintre Lémordant, qui est l'auteur des très belles compositions de l'hôtel de l'Épée, à Quimper et que la guerre, hélas ! a aveuglé ; ce vent breton, qui fait courir la pluie en grandes draperies fines et fragiles, sur un ciel triste et bas que, tout à l'heure, éclairera un soleil qu'on n'attendait plus.

Nous l'avons enfin sentie, l'âme bretonne, au cours de nos conversations avec nos charmants hôtes. Bretons de vieille souche ou Français amenés dans cette province par les hasards de la vie, vite conquis par le charme rare, fait de religion profonde, de fière histoire et de légendes tour à tour douces et terrifiantes, charme fait de réalité, de rêve et de mystère, qui se dégage de cette contrée ; au cours de cette inoubliable soirée de Morlaix, alors que M. Gourvil nous chantait les rudes strophes du *Bro goz ma zadou* (Vieux pays de mes pères), qui est, en quelque sorte, le chant national breton, et où passent, vivent et frémissent la vaillance invincible et la fierté de la vieille Armorique ; dans le livre attachant de M. Aubert : *Légendes traditionnelles de la Bretagne*, où l'auteur a marqué si heureusement la part de la légende et celle de la réalité.

Nous avons dit déjà combien notre caravane avait été entourée et choyée. Il est difficile de faire sentir toute l'affabilité de l'accueil qui nous a été réservé à chaque tête d'étape d'abord, mais aussi dans les diverses localités où syndicates d'initiative — qui sont en Bretagne fort actifs — et municipalités avaient tenu à nous avoir quelques instants.

Il nous a été donné, six jours durant, de sentir quelle amitié, quelle sympathie ont pour notre pays les populations bretonnes ; amitié et sympathie qu'a fait naître la reconnaissance que marque pour la Suisse les Bretons qui, durant la

guerre, au sortir des camps de prisonniers allemands, ont reçu chez nous un accueil dont ils gardent, vivace étonnement, le souvenir. A chaque fois, en effet, un de nos hôtes a évoqué pour nous, avec la joie qu'on a de pouvoir parler d'un ami à un ami, quelques traits de son séjour en Suisse.

Nous avons dit, l'autre jour, que nous nous faisons, au départ, une image passablement romantique de Bretagne, mais que la réalité avait dépassé nos rêves. Tout d'abord, sauf en certains endroits : cap Fréhel, rochers de la pointe de l'Arcouest, en face de l'île Bréhat, à la pointe du Raz, notamment, là où le vent souffle en tempête et où la nature se fait sévère, tourmentée, sauvage, où la roche dénudée n'abrite plus, dans quelques replis, que des mousses rares, partout ailleurs la Bretagne nous a présenté une campagne étonnamment verte et fertile. Pâturages à l'herbe déjà haute, champs de colza, cultures diverses, entourés, les uns et les autres, de hautes levées de terre battue, couvertes de verdure et couronnées d'ajoncs et de genêts ; files d'arbres fruitiers en fleurs, rangées de saules aux troncs difformes, qui courent le long de ruisseaux larges et lents ; des bois et des bosquets abritent du vent des maisons solides, un peu tristes, faites de pierre grise, couvertes d'ardoises ou, parfois, encore, de chaume épais et chaud ; ça et là, au milieu de la verdure, derrière une haie en fleurs, brille le miroir d'une pièce d'eau, d'un étang.

Ailleurs, entre deux murs de granit qui vont, s'effritant, vers le large, nous avons visité les plages au sable fin, doux et doré, que chaque marée renouvelle et ratisse et parseme de coquillages et, les jours de vent, de longs rubans dentelés de goémons, et de méduses, si bleues, si belles, quand on les admire, vivantes, évoluant dans quelque creux où la marée, en descendant, les a laissées ; masses molles, visqueuses et répugnantes quand, cruellement curieux, on les sort de l'eau.

Il nous faut enfin parler de notre circuit en autocar. En premier lieu, faisons remarquer l'excellence du réseau routier : voies larges, bien entretenues, excellemment « signalisées » : poteaux blancs, souvent avec « cataphotes », dans les virages ; bornes indicatrices ; lignes médianes ; poteaux indicateurs de passages à niveau et de carrefours. Mille kilomètres en cinq jours auraient pu paraître longs et pénibles, n'était l'excellence des chaussées, à laquelle s'ajoutait, d'ailleurs, l'excellence de notre autocar « Route de Bretagne », aux fauteuils confortables comme un siège de député avant la crise du parlementarisme, et spacieux comme un déficit budgétaire.

Et nous voici arrivé au bout de notre relation. Nous ne terminerons pas ces brèves notes sur un voyage heureux sans remercier ceux à qui nous devons de l'avoir fait : la Compagnie des chemins de fer de l'Etat, d'abord, et l'agence Lecoulter, à Genève ; M. Frayse, notre guide dévoué, ensuite, dont nous avons déjà dit l'amabilité et la complaisance ; M. Beaudré, directeur de la Compagnie d'autocars « Route de Bretagne », à Dinan ; toutes les personnes qui s'ingénierent à nous montrer le plus de choses possible dans les limites d'un temps très restreint ; enfin, nos confrères de la presse bretonne, et plus particulièrement M. Gourvil, collaborateur de l'*Ouest-Eclair*, à Morlaix, et M. Aubert, à Saint-Brieuc.

C'est en pensant à tout ce que nous avons vu et admiré — et nous avons, croyons-nous, admiré tout ce que nous avons vu —, en pensant à toute l'amabilité d'une hospitalité sans défaut, que nous avons pris le chemin du retour, heureux, d'ailleurs, de revoir des montagnes et des vallées, et des sapins, et des rochers que la mer ne batte pas.

Mais (est-ce l'effet de quelques jours passés en face d'horizons où se perdent les deux immensités du ciel et de la mer ?) nous avons trouvé, descendant vers Lausanne, que les Alpes et le Jura étaient bien près l'un de l'autre. Ed. C.

Cinéma

Le film de l'Année sainte

Le film documentaire de l'Année sainte a été projeté devant le Pape.

Le Salon de l'aviation de Genève

Une visite aux deux stands de planeurs du Salon de l'aviation de Genève ne pourra qu'en engager à connaître complètement ce sport, qui exige autant d'adresse que de courage.

La section de vol à voile de l'Aéro-Club de Genève, qui forme une belle équipe, expose son planeur construit dans son atelier par de jeunes membres de cette section.

La fabrique d'avions de Granges (Soleure) montre, à côté de son biplan d'écolage à moteur 80 C. V., le planeur d'école WF 7 et celui d'entraînement WF 8.

Ce dernier est allé à Genève remorqué par un avion à moteur ; il atterrit en suite de la tempête, à Allaman, comme on le sait. Ces appareils coûtent 1200 et 1500 fr.

Un quart de siècle de pratique, sept milliers d'appareils construits, 100 millions de kilomètres parcourus à travers le monde ; voici des chiffres qui matérialisent les références de la maison Farman.

L'école Farman de Toussus-le-Noble, près de Paris, fondée en 1909, fut la première instituée en France et dans le monde entier. Farman a établi une méthode d'entraînement au pilotage sans visibilité qui a mérité les plus estimables appréciations.

Il a créé différents types d'avion de tourisme, qui répondent aux exigences diverses de la clientèle, notamment le Farman 400, avion triplace, monoplane, conduite intérieure, cabine triplace, moteur Renault 4 cyl. 120 CV, démarreur Farman. Vitesse de croisière 170 km., rayon d'action 800 km. par vent nul ; consommation horaire 30 litres.

L'« Ottico meccanica italiana », de Rome, montre les délicats appareils qui permettent la croisière transatlantique du maréchal Balbo.

Voici le contrôleur optique de vol. Optique parce que toutes les indications essentielles se rapportant à la position de l'avion sont rassemblées dans un cadre restreint qui groupe les cadrans et les aiguilles nécessaires.

Ce sont : le variomètre (vitesse ascensionnelle par mètre et par seconde), l'anémomètre (indiquant l'allure jusqu'à 280 km. à l'heure), le compas magnétique, l'indicateur gyroscopique et l'indicateur de pente réversible.

Ces cadrans sont disposés de façon que, en marche normale, leurs aiguilles sont horizontales sur les uns, verticales sur les autres, donc schématisant une croix parfaite. Dès que ces branches d'une croix forment deux angles aigus et deux obtus au lieu de quatre droites, le pilote rectifie sa position.

On se rend compte de la nécessité de posséder de tels appareils si on songe que les escadrilles du maréchal Balbo se trouvèrent, dans l'Atlantique-Nord, plongées pendant douze heures de vol dans une brume qui cachait aux pilotes le bout des ailes des avions.

Hier, jeudi, le public genevois a particulièrement montré son intérêt pour l'aviation ; la foule remplissait les stands, ce qui apporta une récompense méritée aux organisateurs et une joie très vive aux amis de l'aviation. Le contrôle enregistra 9000 entrées.

A Cointin, sont arrivés quatre visiteurs allemands. Il y eut quatre départs d'avions.

Le Caudron-Phalène, le Farman et le Messerschmitt continuèrent leurs démonstrations et « baptêmes de l'air ».

AVIATION

Codos et Rossi vont partir

Après avoir changé les radiateurs de leur appareil, les aviateurs Codos et Rossi ont effectué la semaine dernière un dernier vol d'essai. Après une heure trente de vol, ils sont rentrés à Istrés (Bouches-du-Rhône), satisfaits des résultats obtenus. Ils sont prêts à s'attaquer à nouveau au record du monde de distance en ligne droite sans escale.

Un raid Australie-Angleterre

Deux jeunes aviateurs, l'Australien Rubin et l'Anglais Waller, sont arrivés, le 1^{er} mai, à Eastbourne (Angleterre). Ils avaient quitté l'Australie le 23 avril. Leur voyage, qui a duré

8 jours 19 heures 55 minutes, constitue un record d'est à l'ouest.

Le record d'ouest à l'est : 6 jours 17 heures 45 minutes, a été établi par l'équipage Ulm, en octobre 1933.

LES SPORTS

La coupe du monde de football

Le tirage au sort du championnat du monde, qui doit se disputer en mai et juin, à Rome, a eu lieu hier, jeudi. Voici la liste des matches du premier tour, fixé au 27 mai :

- Allemagne-Belgique
- Argentine-Suède
- Hollande-Suisse
- Tchéco-Slovaquie-Roumanie
- Autriche-France
- Hongrie-Egypte
- B Brésil-Espagne
- Italie-Etats-Unis ou Mexique

Le match Suisse-Hollande se jouera probablement à Milan.

Le deuxième tour aura lieu le 31 mai. Voici comment se disputeront les rencontres : vainqueur d'Allemagne-Belgique contre le vainqueur d'Argentine-Suède ; le vainqueur de Hollande-Suisse contre le vainqueur de Tchéco-Slovaquie-Roumanie ; le vainqueur d'Autriche-France contre le vainqueur de Hongrie-Egypte ; le vainqueur de Brésil-Espagne contre le vainqueur d'Italie-Etats-Unis ou Mexique.

La coupe de France

Dimanche, au Stade olympique de Colombes, près Paris, deux équipes méridionales, Marseille et Sète, disputeront la finale de la coupe de France de football.

La coupe Davis de tennis

La commission technique de l'Association suisse de tennis a formé comme suit l'équipe qui défendra les couleurs suisses contre les Indes, pour la coupe Davis, les 18, 19 et 20 mai, à Lucerne : Ellmer, Fisher, Mercier et Steiner.

Les joueurs seront convoqués pour le 12 mai, à Lucerne, où ils s'entraîneront sous la direction d'un professeur qualifié.

Un nouveau stade à Lucerne

Dimanche, 6 mai, aura lieu, à Lucerne, l'inauguration du nouveau stade sportif, qui comprend des terrains de football, de tennis, de hockey, de gymnastique et de tir.

Le nouveau stade se trouve à l'Allmend et a une superficie d'environ 150.000 m². Il a été construit par la ville de Lucerne et a coûté deux millions de francs.

Le programme prévoit, pour le 6 mai, après midi, une inauguration officielle, avec productions de gymnastique et un match international de football qui opposera les joueurs allemands de Mannheim au Football-Club Lucerne.

Des trains spéciaux seront organisés de Bâle, Berne, Bienne et Zurich.

La 49^{me} fête romande de lutte

Dimanche prochain, 6 mai, la 49^{me} fête romande de lutte aura lieu à Yverdon, sur la place de l'Hippodrome ; 212 lutteurs sont inscrits, soit 11 du Valais, 20 du canton de Genève, 42 de celui de Fribourg, 9 de celui de Neuchâtel et 130 du canton de Vaud.

Cette fête romande servira à sélectionner les lutteurs romands qui seront autorisés à s'inscrire à la fête fédérale de lutte de Berne.

Nous relevons parmi les lutteurs inscrits, Veragut, de Sion, Stampbach, de Monthey ; Bachmann et Kropf, de Genève, tous deux couronnés fédéraux ; Nussbaum, Gutknecht et Vollery, des clubs fribourgeois. La majeure partie des lutteurs fribourgeois sont des bergers qui donneront du fil à retordre aux meilleurs gymnastes. Neuchâtel a un excellent représentant en la personne de Ramseyer.

Lausanne délègue le policier Bossy, couronné fédéral, Laurent Barraud, Nyffenegger, Rouilly. La vallée de Joux sera représentée par 15 lutteurs dont 11 déjà couronnés. Signalons parmi les meilleurs Caillet et Raymond. Le club d'Yverdon fournira 29 lutteurs, dont deux couronnés, Forestier et Zurich.



Essayer!

Certes! essayer c'est mieux que toujours hésiter, tout le monde le sait. Seulement on peut essayer des années... et ne rien trouver. Essayer souvent, c'est risquer d'être souvent déçu. Profitez donc de vos expériences et restez-en à la cigarette que vous avez judicieusement choisie... surtout si c'est une excellente



SALAMBO

... son luxe ... c'est son tabac!

Le cinquantième de la première communion de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus

Il y aura cinquante ans, mardi prochain, 8 mai, que sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus fit sa première communion en la chapelle du pensionnat des Bénédicteines, à Lisieux, en 1884.

La première rencontre de cette grande âme prédestinée avec le Dieu vivant, réellement présent, mais voilé, dans le Saint Sacrement, mérite une méditation de notre part. Car tout le problème de notre vie est l'union avec Dieu dans ce monde, gage de l'union éternelle dans la gloire. Rien n'est plus grave, rien n'est plus important. Si nous n'arrivons pas à atteindre Dieu, tout devient inutile et tout est perdu. Et nous demeurerons sans excuse, puisque, ce Dieu, l'Eglise nous l'offre dans l'hostie, avec les plus faciles moyens de nous purifier avant de le recevoir.

Vénérons en imagination Thérèse enfant, et considérons combien, de très bonne heure, la grâce de Dieu la fit grande. Mgr Laveille rapporte que, avant même sa naissance, Mme Martin, qui chantait, crut entendre aussi la voix de l'enfant s'élever en harmonie au fond d'elle. Assurément, il y a eu en Thérèse un abîme de gloire. Elle fut une enfant exceptionnelle. Dès l'âge de deux ans, elle commença d'éprouver un sentiment, un appel, qu'elle décrit ainsi : « Quelquefois j'entendais dire que Pauline serait religieuse ; alors, sans trop savoir ce que c'était, je pensais : « Moi aussi, je serai religieuse ! » C'est là un de mes premiers souvenirs ; et depuis je n'ai jamais changé de résolution. Ce fut donc son exemple qui, dès l'âge de deux ans, m'entraîna vers l'Époux des vierges. »

De cette toute première période de sa vie, la sainte écrit encore : « Sans en avoir l'air, je faisais attention à tout ce qui se passait et se disait autour de moi ; il me semble que je jugeais les choses comme maintenant. » A-t-on bien mesuré ce qu'un pareil aveu a de prodigieux et ce qu'il révèle de précocité au sujet de l'éveil de la raison ? Dès cette époque, l'enfant refuse de s'endormir avant d'avoir fait sa prière ; elle veut qu'on l'emmène à la messe ; elle s'échappe un jour sous la pluie et court vers l'église Notre-Dame.

Mais cette fillette n'est pas seulement une âme comblée de grâces ; c'est une âme volontaire, en correspondance courageuse avec la gloire. A toutes les exigences intérieures de la Volonté divine lui suggérant tel ou tel sacrifice, Thérèse répond oui. Se priver d'une gâterie, subir en silence un reproche immérité, se laisser prendre une à une, sans mot dire, mais les larmes aux yeux, toutes les fleurs d'un bouquet des champs qu'elle a fait, la sainte en tablier aligne toute la journée les sacrifices. Elle a un chapelet spécial pour les compter. Cela commence à l'âge de trois ans. En ferions-nous autant, hommes et femmes, pour des plaisirs puérils ? La toute petite Thérèse est maîtresse de sa langue et de son geste, et nous n'y arrivons que bien rarement. Oh ! sans doute, il y a en elle une grande grâce. « La vertu, écrit-elle, avait pour moi des charmes. » Mais le plus beau est que bientôt, à la suite de la mort de sa mère qui arriva comme elle avait quatre ans et demi, une amertume, voulue de Dieu, se répandit en elle, de façon à lui ôter le plaisir du bien. Cependant, elle continue ses actes de vertu, mais, désormais, elle se renonce purement pour Dieu, non pour le bonheur d'une conscience satisfait. Elle n'a déjà plus notre égoïsme spirituel. Plus tard, au Carmel, à une novice qui

l'interrogeait, elle pouvait répondre : « Oui, depuis l'âge de trois ans, je n'ai rien refusé au bon Dieu. » Et à une autre novice : « Jusqu'à l'âge de quatorze ans, j'ai pratiqué la vertu sans en sentir la douceur. »

Comme cette petite Thérèse Martin, aux cheveux bouclés, est déjà grande !

On pense quelquefois que l'enfance de Thérèse a été spirituellement embellie par l'imagination de la foule, qui a voulu ignorer ses défauts et voir seulement ses vertus. Mais il y a le témoignage formel de la sainte ! Il y a sa propre parole ! Il y a les affirmations tracées de sa main dans l'histoire d'une âme écrite par elle-même ! Nous y lisons sous sa plume la déclaration historique, à la fois simple et humble, des grandes choses qui commencent de si bonne heure en elle : exceptionnels privilèges de grâce, d'intelligence, de raison, de maîtrise de soi, de vertu et d'héroïsme naissant.

L'amour-propre et l'entêtement que Thérèse confesse avec son humilité si loyale, se rapportent à cette même époque où elle avait seulement trois ou quatre ans. Ensuite, elle n'en parle plus. Et déjà, elle avait cet esprit de vérité qui la poussait à raconter à ses parents les petites fautes qu'elle avait faites et dont ils n'avaient pas été témoins. Elle nous raconte aussi que dès ce temps-là, dès trois ou quatre ans, elle avait un très grand empire sur toutes ses actions. Ce sont ses propres termes : « Un très grand empire. » Son amour-propre, logiquement, se transforma vite en ce désir sublime de devenir une sainte. Elle avait environ six ans quand elle disait à son père, en contemplant le T irrégulièrement formé par la constellation d'Orion : « Mon nom est dans le ciel ! » Une fillette n'a point, d'elle-même, de semblables aspirations : c'est la poussée intérieure, produite en son âme privilégiée par le mouvement du Saint-Esprit, qui fait ainsi parler Thérèse. Elle dit encore qu'elle avait l'intuition du paradis, comme Christophe Colomb, avant de découvrir l'Amérique, avait l'intuition d'un continent nouveau. L'autre monde, invisiblement, au fond de l'âme, se faisait sentir à la fillette de Lisieux.

Forte de dispositions déjà si admirables, qu'allait devenir l'enfant à partir du jour où, par la première communion, elle serait unie sacramentellement à l'humanité et à la divinité du verbe fait chair ! On peut croire que Satan s'en préoccupa, puisque, en 1883, comme l'enfant avait dix ans, il l'attaqua par cette maladie à caractère extraordinaire et infernal, si bien décrite par Thérèse et qui ne céda que devant le sourire, ineffable aux saints, redoutable aux démons, de la Vierge invoquée sous le nom de Notre-Dames des Victoires, apparue dans la chambre de Buissonnets, le 13 mai. Tout le monde connaît l'épisode, raconté par Thérèse, dans l'histoire d'une âme.

Un an après, Thérèse faisait sa première communion, le dimanche d'avant l'Ascension. La puissance des ténèbres n'avait pu empêcher l'union mystique de la fillette avec Celui qui est à la fois le Créateur et le Rédempteur.

Thérèse décrit ainsi ce qui se passa dans son âme, quand elle eut reçu l'hostie.

« Ah ! qu'il fut doux le premier baiser de Jésus à mon âme ! Oui, ce fut un baiser d'amour ! Je me sentais aimée, et je disais aussi : « Je vous aime, je me donne à vous pour toujours ! » Jésus ne me fit aucune demande, il ne réclama aucun sacrifice. Depuis longtemps déjà, lui et la petite Thérèse s'étaient regardés et compris... Ce jour-là, notre rencontre ne pouvait plus s'appeler un simple regard, mais une fusion. Nous n'étions plus deux : Thérèse avait disparu comme la goutte d'eau qui se perd au sein de

l'océan, Jésus restait seul ; il était le Maître, le Roi ! Thérèse ne lui avait-elle pas demandé de lui ôter la liberté ? Cette liberté lui faisait peur ; elle se sentait si faible, si fragile, que pour jamais elle voulait s'unir à la Force divine. »

Méditons soigneusement ces paroles de la grande sainte ; méditons-les dans l'action de grâces, afin que Celui qui peut faire en nous de grandes choses nous les explique et nous les applique.

Thérèse nous aidera à réaliser ce programme d'anéantissement intérieur et d'union à la Force divine. Nous connaissons ses paroles : « Je descendrai... Je veux passer mon ciel à faire du bien sur la terre... Je ne pourrai prendre aucun repos jusqu'à la fin du monde... »

Mais voici une autre parole de Thérèse, moins connue et cependant chargée de sens, et qui prouve que nous devons aller à elle, comme un pauvre irait à un riche qui serait un grand saint. Un jour de sa suprême maladie, peu avant sa mort, comme on lui apportait un épi : « Ma Mère, dit-elle, cet épi est l'image de mon âme : le bon Dieu m'a chargée de grâces pour moi et pour bien d'autres... »

O sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, descendez, mardi prochain, « renouveler » avec nous !

SERGE BARRAULT
professeur à l'Université.

Carnet de la science

Marconi promet au monde de nouvelles merveilles

Marconi vient d'entrer dans sa soixantième année. A cette occasion, il a adressé à ses amis de Londres, depuis la rade de Gènes où son yacht l'*Electra* est ancré, un court message. « J'espère, leur a-t-il dit, vous causer une vive surprise dans un an ou deux, une surprise encore plus grande que celle de 1901. »

En 1901, Marconi établissait la première communication sans fil au-dessus de l'Atlantique.

Ses travaux se poursuivent dans le plus grand secret. Une garde spéciale veille sur le yacht, tandis que des ingénieurs et des experts s'y livrent à des transformations considérables.

Nul, à l'exception de sa femme et de ses assistants ordinaires, n'a la moindre idée de ce qui se prépare à bord.

Toutefois, une chose paraît certaine : les recherches de Marconi porteront sur des ondes d'un millimètre et au-dessous, et c'est l'exploitation de ces ondes qui constituerait la nouvelle « sensationnelle » promise par l'inventeur.

Un spécifique contre la pneumonie
Le professeur von Euler, lauréat du prix Nobel de chimie en 1929, a réussi, au cours de recherches effectuées au laboratoire de biochimie de Stockholm, à extraire du jus de citron, de cassis et de certains autres fruits une substance capable de protéger l'organisme humain contre la pneumonie.

CALENDRIER

Samedi, 5 mai

Saint PIE V, pape et confesseur

Saint Pie V, dominicain, contribua puissamment à établir les canons disciplinaires du Concile de Trente dans l'Eglise. Par ses soins, une flotte chrétienne, concentrée contre les Turcs, remporta sur eux la célèbre victoire de Lépante. († 1572.)

LES INSTITUTS D'ÉDUCATION

Institut Schmidt, Saint-Gall

Malgré la dureté des temps, cet institut a pris ces dernières années un essor extraordinaire. Durant le trimestre écoulé, toutes les places y étaient occupées et il en sera de même pour le trimestre d'été. Le nombre des élèves internes a presque doublé, celui des externes plus que septuplé et les jeunes gens qui y séjournent chaque année pendant les vacances y viennent toujours plus nombreux. Nous apprenons, en outre, de bonne source que l'institut a de nouveau, cette année-ci, obtenu le meilleur résultat aux examens fédéraux de maturité qui eurent lieu en mars, à Bâle. Ce développement réjouissant et ces succès renouvelés sont la meilleure preuve de l'excellence des méthodes éducatives et pédagogiques en vigueur dans cette importante école privée de caractère suisse, complètement modernisée.

La situation exceptionnelle de l'institut sur la colline pittoresque et ensoleillée du Rosenberg, loin du bruit et de la poussière des villes, entouré de forêts et de prairies, ses installations, ses bâtiments, ses jardins et parcs, ses vastes places de jeu, les règlements de l'établissement et ses méthodes d'école nouvelle, tout contribue à unir le séjour d'études des jeunes gens à un séjour curatif fortifiant. Aussi une très grande partie des élèves choisissent-ils l'institut Schmidt pour y faire leurs études ou y passer leurs vacances, surtout aussi à cause des avantages qu'y trouve la santé.

Comme ces dernières années, le canton et la ville de Saint-Gall organisent à l'institut, pendant les grandes vacances, des cours officiels de langue allemande destinés aux élèves de langue française, de tous les degrés. D'autre part, des cours spéciaux destinés aux membres du corps enseignant de la Suisse romande, d'une durée de 4 à 6 semaines, commenceront vers la mi-juillet et première quinzaine d'août. Un tel séjour est à tous points de vue profitable.

AUTOMOBILISME

Le grand-prix de Montreux

La section vaudoise de l'Automobile-Club de Suisse, organisatrice du grand-prix qui se disputera à Montreux le 3 juin prochain, sur 300 km., a le plaisir d'annoncer qu'elle vient de recevoir l'inscription de l'équipe officielle Bugatti et que, d'autre part, elle a enregistré ces jours derniers l'inscription de l'équipe Ferrari pour trois voitures Alfa-Roméo, du célèbre modèle « monoposto ». En outre, la marque italienne Maserati sera représentée par un certain nombre de voitures conduites par des coureurs connus.

Rappelons que le grand-prix de Montreux, qui sera couru pour la première fois le 3 juin, est une épreuve en circuit fermé, qui comprend les principales rues de la ville et une partie des quais. C'est la première fois qu'une course de ce genre a lieu en Suisse.

TRIBUNAUX

Socialistes contre frontistes

A Bulach, quatre membres des organisations des jeunes socialistes ont comparu devant le tribunal sous l'inculpation d'un attentat contre une automobile dans laquelle se trouvaient des membres d'un Front. Les glaces de la voiture volèrent en éclats et l'un des occupants fut blessé. L'un des inculpés a été condamné à cinq semaines de prison et à 30 fr. d'amende et les autres à trois semaines de prison et à 20 fr. d'amende.

Le secret du disque

par Paul SAMY

En songeant au travail secret auquel il allait se remettre, Lorient ne pouvait s'empêcher de se rappeler les graves conseils que l'inspecteur Natier lui avait donnés l'autre matin en le quittant.

Oui, c'était son devoir de patriote de soustraire sa découverte à toutes les indiscrétions. Il ne se disait pas à toutes les recherches, restant persuadé, malgré l'inspecteur, que personne au monde ne pouvait deviner le but de sa découverte et le résultat qu'il était sur le point d'obtenir.

Ses calculs étaient exacts. Son procédé mécanique, qu'un hasard lui avait fait découvrir, lui donnait la certitude d'un succès. Mais c'était l'instrument lui-même, la machine matérialisée qu'il fallait construire, au besoin de ses propres mains ; comme il l'avait fait du moteur dont il avait montré la réduction à Mme d'Orville.

En assurer le secret jusqu'à son exécution, tel était désormais l'objet des préoccupations qui l'assaillaient durant les jours suivants et qui mettaient sur son front des traces de réflexion dont s'inquiétait Suzanne et qu'elle essayait de chasser par les manifestations de sa tendresse.

Un matin qu'il terminait son petit déjeuner avant de se rendre à Suresnes, il fut appelé à son téléphone.

De l'usine, le gardien-chef lui demandait d'y venir en toute hâte, l'avisant qu'il prévenait également M. Bonnet.

La brève communication ne lui donnait pas le motif de cette urgente convocation.

Il eut tôt fait de monter dans son auto et d'arriver à l'usine au moment même où son directeur descendait de voiture dans la cour.

— Qu'est-ce qui se passe, Lorient ? dit-il.

— Ma foi, je l'ignore. Mais nous allons le savoir. Voyez Ferrand.

— Qu'y a-t-il, Ferrand ? demanda M. Bonnet au gardien-chef.

— Il y a que cette nuit on s'est introduit dans l'usine par le cabinet de monsieur Lorient, où tout est sens dessus dessous.

— Et après ? Qu'a-t-on fait encore ? Le bureau de M. Martel ? La caisse ?

— On n'y est pas entré. On a dû être dérangé par le veilleur de nuit, car on est reparti par le même chemin, sans pénétrer dans la galerie. Il n'y a que monsieur Lorient qui pourra dire si on ne lui a rien volé.

— Vous avez prévenu la police ?

— J'attendais pour aviser le commissaire de police de Puteaux que ces messieurs fussent arrivés.

— Eh bien, faites maintenant le nécessaire. Et nous, ajouta-t-il, s'adressant à son ingénieur, allons voir, avant que les employés aient pris leur poste.

Ils parcoururent la galerie où ils ne virent aucune trace. Les bureaux et les cabinets ouverts étaient intacts.

Il n'en était pas de même de celui de Lorient, qui présentait un désordre indescriptible. Toutes les armoires avaient été visitées et les grands cartons qui y étaient rangés comme les livres d'une bibliothèque gisaient sur le sol à côté des plans et des dessins qu'ils contenaient.

— Mon pauvre ami, dit M. Bonnet, on ne vous

a pas ménagé. Quelle dévastation ! Mais que diable voulait-on chercher dans ces vieilles archives !

— Peut-être, insinua Lorient, le plan des moteurs de l'hydravion.

— Pour en faire quoi ?

— Lancer avant nous un modèle semblable, répondit l'ingénieur qui ne démorçait pas de son idée.

— C'est idiot ! Ils avaient meilleur compte de saboter nos modèles. Ils y ont peut-être songé. Allons voir.

Mais, dans la salle où les moteurs reposaient sur leurs bancs, rien n'avait été touché. On n'avait même pas essayé d'ouvrir la porte de l'atelier qui les contenait et que Lorient faisait fermer tous les soirs devant lui.

Partout ailleurs, on signalait le passage des cambrioleurs.

C'est ce que constatait de son côté une heure plus tard le commissaire de Puteaux dont dépendait Suresnes, et ce qu'il téléphonait à la Sûreté.

Tenez, dit M. Russoli à l'inspecteur Natier, qu'il avait appelé, voilà une affaire qui se relie certainement aux deux cambriolages de l'ingénieur Lorient.

— Sans aucun doute, répondit l'inspecteur, et vous allez voir que c'est encore à celui-ci qu'on en veut, c'est-à-dire à son invention.

— Alors, chargez-vous-en et puissiez-vous trouver une piste. D'après ce que vous m'avez dit de la découverte de M. Lorient, il serait désastreux qu'on finisse par s'en emparer.

C'est ainsi que vers 10 heures l'inspecteur Natier faisait à son tour son apparition à l'usine. — Ah ! dit-il en arrivant dans le cabinet de Lorient, auquel il tendit la main, je m'en dou-

tais. C'est encore à vous qu'on en veut.

— Pourquoi encore ? demanda M. Bonnet.

— Pour rien, corrigea Natier. Un petit vol d'argent commis au domicile de M. Lorient. Ici, c'est autre chose. Ce sont, monsieur le directeur, vos documents mécaniques dont on a voulu s'emparer, si j'en juge par cette hécatombe dans vos archives. Si, d'ailleurs, c'était de l'argent qu'on avait voulu, on se serait attaqué au cabinet de votre caissier qui n'est pas éloigné de celui-ci. Mais nous chercherons les mobiles plus tard. Voyons comment les cambrioleurs ont opéré.

Il fut facile de suivre leurs traces. Ils s'étaient introduits dans la pièce en brisant les vitres des panneaux qui s'ouvraient sur la cour circulaire.

Pour pénétrer dans cette cour, on avait escaladé le mur qui la séparait de la rue de la Motte.

L'inspecteur examina le sol, ensuite le mur le long duquel deux longues traînées blanches sur la maçonnerie révélaient le passage des cambrioleurs qui, du faite, s'étaient laissés glisser jusqu'à terre.

— Voyons de l'autre côté, dit Natier.

Ils sortirent de l'usine qu'ils contournèrent pour prendre la rue de la Motte, chemin étroit qui longeait les bâtiments.

Parvenu à l'endroit où les cambrioleurs avaient franchi le mur, l'inspecteur montra le sol.

— Ce ne sont pas, dit-il, des voleurs ordinaires. Ils sont venus en automobile, une belle voiture. Voyez plutôt la marque des pneus. Elle a stationné tout contre le mur pour leur servir d'échelle. Ils sont sans doute remontés à l'aide d'une corde, ce qui sera facile à vérifier, car elle a dû laisser des traces au sommet.

(A suivre.)

FRIBOURG

GRAND CONSEIL

SEANCE DU 3 MAI

Présidence : M. Benninger, président.

Projet de loi sur l'organisation corporative

Rapporteur : M. Aeby.

Il y a peu de changement à apporter au texte qui est sorti des premiers débats. Quelques légères modifications sont proposées par la commission et approuvées par le Grand Conseil.

M. le rapporteur demande si, en cas de référendum, celui-ci aurait lieu pendant la période du Tir fédéral.

M. Savoy, commissaire du gouvernement, dit que le Conseil d'Etat veillera à ce que le référendum ne porte pas atteinte à la paix sociale à laquelle tend le projet de loi présenté.

Les troisièmes débats, très brefs, sont liquidés et le projet est adopté par 51 voix contre 19.

Banque de l'Etat

Rapporteur : M. Gutknecht.

M. le rapporteur dit que les banques ont subi durement le contre-coup de la crise. Fort heureusement, notre Banque de l'Etat n'a rien perdu de la confiance dont elle jouit si justement dans le public. M. Gutknecht donne ensuite des renseignements sur certains postes des comptes.

M. Chalton, commissaire du gouvernement, fait remarquer que la Banque de l'Etat a réduit, en 1933, son activité. Le total du bilan a diminué, de même que le solde actif.

Il faut souligner que, en quinze ans, la Banque de l'Etat a réalisé un bénéfice de 37 millions, dont a largement profité tout le canton. Les comptes de la Banque sont approuvés à l'unanimité.

Comptes de la Bersetia

Rapporteur : M. Müller.

Les comptes de cette fondation charitable sont approuvés. La fortune nette s'élevait à fin décembre 1933 à 501,520 fr. 20.

Ecole normale de Hauterive

Même rapporteur.

M. le rapporteur constate avec plaisir qu'on a cherché l'économie dans tous les domaines. Les comptes soldent avec un bénéfice de 13,667 fr. 73. Ils sont approuvés à l'unanimité.

Naturalisations

Rapporteur : M. Audergon.

Sur la proposition de la commission, le Grand Conseil accorde la naturalisation à M. Charles Bosch, citoyen allemand, et à son épouse, reçus par la commune de Châbles ; à M^{lle} Esther Hinz, Allemande, reçue par la bourgeoisie de Broc.

Comptes du Technicum

Rapporteur : M. Charles Chassot.

Aucune remarque au sujet de ces comptes qui sont approuvés.

Entreprises électriques fribourgeoises

Rapporteur : M. Charles Chassot.

Les Entreprises électriques fribourgeoises sont bien gérées et leur développement est réjouissant. Elles pratiquent une politique d'amortissement qui est heureuse et qui doit être continuée, comme il convient dans toute bonne administration.

M. Buchs, commissaire du gouvernement, explique que la diminution des traitements a été faite régulièrement comme dans les autres entreprises d'Etat.

Les comptes soldent par un bénéfice important dont le canton recueille les fruits. Tout l'effort doit tendre à maintenir le dividende du capital de dotation, au même taux qu'autrefois.

M. Buchs rend hommage aux fondateurs des Entreprises électriques qui ont eu une vision large de l'avenir et qui ont contribué puissamment au développement industriel du canton de Fribourg.

M. Bourqui se plaint du prix élevé des installations intérieures et du tarif des monteurs.

M. Spicher demande si les Entreprises électriques ne sont pas à la veille de perdre certaines positions, dans le canton de Berne et de Vaud. On ne saurait trop veiller au maintien du réseau actuel, car on souhaite, vivement, dans l'opinion publique, voir se développer d'une manière aussi réjouissante que maintenant les Entreprises électriques.

M. Spicher se fait l'écho des doléances des milieux qui veillent à l'esthétique de la ville de Fribourg, au sujet du régime des eaux de la Sarine. Il fait remarquer que, depuis la création de l'usine de l'Oelberg, le courant de la Sarine est extrêmement réduit durant une grande partie de l'année. Ne faudrait-il pas ouvrir moins parcimonieusement les vannes du Barrage, pour permettre un écoulement normal, qui donnât une allure plus heureuse à la Sarine, transformée

trop souvent en mince filet d'eau, qui serpente au milieu des pierres moussues ? Il y a là une question d'hygiène aussi, car les marais stagnants qui se forment sont des nids de moustiques.

Des promesses avaient été faites, en son temps, par l'administration des Eaux et forêts. Elles n'ont pas été réalisées, au grand déplaisir des habitants des bords de la Sarine et de la corporation des pêcheurs.

M. Kramer désirerait que les compteurs ne fussent pas installés aux frais des abonnés, qui doivent, en outre, payer une location. Il trouve que le prix fixé pour l'électricité est trop élevé.

M. Starny estime qu'on doit généraliser l'usage des compteurs, qui marquent à l'égard des abonnés une plus grande précision que les contrats à forfait. Il ne faut pas qu'on paye de la lumière ou de la force qu'on n'a pas employée.

M. le docteur Clément déclare que, lorsque, étant au service militaire, il apprit le projet du canal de l'Oelberg, il écrivit au directeur des travaux publics d'alors, M. Cardinaux, pour exprimer son inquiétude de l'assèchement du cours de la Sarine en pleine ville, soit au point de vue esthétique, soit pour la responsabilité encourue par l'Etat pour la santé publique. Les autres médecins de la ville firent, peu de temps après, une démarche analogue, qui fut suspectée de quelque hostilité à l'égard du développement des Entreprises électriques et du régime qui les dirigeait. En tout cas, M. Clément reçut une réponse qui donnait des apaisements : une série de petits barrages étaient prévus, qui auraient assuré la circulation d'une nappe d'eau minimum. En réalité, ces barrages n'étant pas réalisés, existe le danger des « mares stagnantes », dangereuses en politique, mais tout aussi dangereuses en hygiène, en favorisant le développement et la pullulation de moustiques non seulement désagréables par leurs piqures, mais redoutables pour la propagation de maladies. Il serait donc souhaitable qu'on procède à des chasses d'eau périodiques, qu'on a préconisées pendant la nuit, mais qui seraient plus utiles le jour, soit au point de vue esthétique, soit pour préserver les promeneurs ou les voisins des odeurs et autres inconvénients développés surtout aux heures de grande chaleur.

M. Wolhauser demande des explications au sujet du déficit de l'usine à gaz de Payerne.

M. Chassot, rapporteur, dit que l'administration des Entreprises électriques fribourgeoises tiendra certainement compte des vœux exprimés par les députés en ce qui concerne les compteurs et les tarifs des ouvriers. Il souligne qu'il est indispensable d'étendre le système des compteurs.

M. Buchs, commissaire du gouvernement, montre qu'il faut comprendre dans le prix de l'hectare demandé pour les monteurs les charges sociales que doivent assumer les Entreprises électriques. Ces charges, les plus importantes, sont l'assurance-accidents, l'assurance-maladie et la caisse de retraite et pension. On peut contrôler soimême le travail des monteurs. Ceux-ci présentent le total des heures effectuées à l'abonné, qui est invité à signer. C'est à ce moment-là qu'il faut faire les réclamations.

En ce qui concerne les compteurs, M. Buchs explique que leur coût est élevé et qu'ils exigent un contrôle permanent et des réparations ; d'où la contribution qu'on demande aux abonnés.

M. Buchs déclare qu'aucune position n'a été perdue, pour le moment, dans le canton de Berne et dans le canton de Vaud, où des conventions assurent la situation des Entreprises électriques. C'est lorsqu'on renouvellera ces conventions qu'il faudra lutter pour maintenir la situation, car les cantons en question ont des centrales puissantes qui ambitionnent de conquérir les réseaux établis par les Entreprises électriques.

Quant au régime de la Sarine, M. Buchs dit que les Entreprises électriques sont au bénéfice d'une concession, qui leur permet d'utiliser la Sarine pour leur exploitation. Il reconnaît que le spectacle de la Sarine est souvent peu agréable, mais il est difficile de faire autrement. Il promet cependant qu'on s'efforcera de donner une satisfaction, au moins partielle, aux vœux exprimés.

Les comptes des Entreprises électriques sont approuvés à l'unanimité.

Projet de révision de la loi sur l'enregistrement

Rapporteur : M. Quartenoud.

Ce projet de loi est examiné en deuxième lecture. Il n'intervient que des modifications d'ordre rédactionnel. A l'article 4 cependant, un nouvel alinéa est ajouté avec la teneur suivante : « Sont assimilés aux mutations d'immeubles les transferts d'actions de sociétés anonymes ou de parts de sociétés coopératives immobilières, conférant aux acquéreurs la libre disposition juridique ou économique de l'immeuble. »

M. Gustave Clément regrette qu'on ait maintenu certaines expressions qui sont plus près

du jargon juridique que de la langue française.

Au chapitre des tarifs, M. le rapporteur propose, au nom de la commission, l'adjonction d'un nouvel alinéa à l'article 10, concernant les centimes additionnels à percevoir par les communes. Cette adjonction stipule que, exceptionnellement, le Conseil d'Etat peut autoriser certaines communes à percevoir jusqu'au cent pour cent de la taxe fixée par l'Etat (au lieu du 50 %).

M. Marbach demande que les mutations d'immeubles entre parents en ligne directe fussent exonérées de droit. Elles ne bénéficient, d'après le projet, que du demi-droit.

M. Aeby dit que le terme « exceptionnellement » pourra entraver la liberté de certaines communes. Il vaut mieux laisser au gouvernement, comme le comporte le texte de l'article 10, le soin d'apprécier si telle ou telle commune peut percevoir des centimes additionnels supérieurs au 50 % des droits perçus par l'Etat. M. Aeby montre, par quelques exemples, que, là où les droits d'enregistrement sont élevés, on note un plus grand nombre de mutations que dans les communes où les districts où ils ont été abaissés.

Il soutient qu'il faut laisser au gouvernement une latitude aussi large que possible et ne pas l'enserrer dans la limite du 100 %.

M. Curtz se déclare partisan d'une limite pour les centimes additionnels des communes, qui ne doivent pas entraver les mutations immobilières.

M. Blanchard appuie la proposition de M. Marbach.

M. Colliard dit qu'il faut laisser aux communes la plus grande liberté pour la perception des centimes additionnels.

M. le rapporteur soutient vigoureusement la proposition de la commission. Il faut qu'on ait le sentiment que les nouvelles dispositions de la loi sur l'enregistrement détermineront un développement des transactions immobilières. Si on limite les droits pour l'Etat, il faut aussi demander un sacrifice aux communes, qui ont, d'ailleurs, intérêt à voir se multiplier les mutations. Il estime que la commission est allée très loin en fixant le maximum des centimes additionnels à cent pour cent.

M. Quartenoud demande donc le maintien de l'adjonction proposée par la commission.

M. Chalton, commissaire du gouvernement, annonce que le gouvernement est favorable à la suppression de l'adjonction proposée par la commission. Il s'oppose, par contre, à la demande de M. Marbach, dont il montre quelques conséquences fâcheuses.

Au vote, la proposition de M. Marbach est repoussée par 46 voix contre 17 ; la proposition de la commission est adoptée par 41 voix contre 17.

La séance est levée à 12 h. 20.

Le Grand Conseil est allé, mercredi, à 2 h., faire visite au Musée cantonal, à l'ancienne Préfecture. Les députés ont été émerveillés des trésors artistiques que contient notre musée.

Au sujet de la caserne de Fribourg, M. Bays a dit que les terrains du Breitfeld (et non du Schœnberg) conviendraient parfaitement pour une place d'exercice.

Séance du 4 mai

Le Grand Conseil a approuvé, ce matin, les comptes de la caisse cantonale de l'assurance contre l'incendie et ceux de l'Institut de Drognens.

Il a adopté le projet de décret concernant les avances de la Banque de l'Etat à la Trésorerie.

Il a terminé en deuxième et troisième lectures le projet de loi sur l'enregistrement.

Il a voté un projet de loi complétant celle du 23 décembre 1919 sur les traitements.

Il a examiné ensuite un certain nombre de recours en grâce.

Le concert de l'orchestre du Collège

C'est ce soir, à 20 h. 30, à la salle de la Grenette, qu'aura lieu le concert de l'orchestre du Collège. De la musique classique, une pièce moderne ; un programme varié et de bon goût : *Symphonie en si b majeur*, de Joh.-Chr. Bach ; *Concerto en sol mineur*, de Vivaldi ; *Six danses allemandes*, de Haydn ; le *Ballet d'Orphée (les ombres heureuses)*, de Ch. Gluck ; *Tafelmusik*, de Ervin Lendwai ; *Ouverture de l'opéra Joseph*, de Méhul.

L'effort de nos collégiens sera certainement encouragé par la sympathie de Fribourg ; d'ailleurs, un concert préparé par M. le professeur Stœcklin procure toujours une véritable jouissance.

Les billets sont en vente chez M. von der Weid et à l'entrée.

Sociétés académiques

La Teutonia a reconstitué son comité comme suit : président, M. Erwin Lemberger ; vice-président, M. Koos Vos ; secrétaire, M. Richard von Wænker ; fuchs-major, M. Hans Bosch ; caissier, M. Richard von Wænker.

Caisse-maladie l'« Avenir »

Dimanche passé, la Caisse-maladie l'« Avenir » a eu son assemblée générale à Fribourg, dans la grande salle des Merciers. Les débats ont été dirigés avec une grande maîtrise par M. Dubey, député.

M. Dubey a salué la présence de nombreux membres, qui ont voulu montré, une fois de plus, leur intérêt à la société. Il a fait acclamer M. Vonderweid, président du Conseil d'Etat, membre de l'« Avenir », qui a tenu à lui apporter ses encouragements et ses vœux de prospérité.

Après la lecture du procès-verbal par le dévoué secrétaire M. Bovey, M. le président a remercié l'aumônier M. l'abbé Savoy. Il a donné un aperçu de l'activité de l'« Avenir », durant l'année 1933. La société continue à se développer d'une façon normale, malgré les décès, qui, chaque année, lui enlèvent quelques-uns de ses membres méritants. L'effectif, qui atteint 2135 membres, est en augmentation de 140 depuis 1932.

M. Dubey a souligné le travail considérable du comité, qui a tenu de nombreuses séances, notamment en vue de la revision des statuts et pour étudier certaines questions en rapport avec le développement de la société. Il a rappelé le succès de l'assemblée des délégués de la Fédération des Sociétés de secours mutuels de la Suisse romande, succès dû en grande partie au dévouement et au savoir-faire de M. le syndic Aeby, président du comité d'organisation.

M. Butty, qui est un caissier prudent et avisé, a exposé la situation financière de la société. La fortune a augmenté en 1933 de 14,193 fr. 65 et atteint le chiffre respectable de 150,667 fr. 05. La société peut ainsi faire face aux conséquences qui pourraient résulter d'une aggravation subite des cas d'assurance. La réserve, qui était en moyenne de 68 fr. 40 par membre en 1932, est actuellement de 70 fr. 70. Il a été dépensé pour les cas de maladie 87,729 fr. 50 (78,473 fr. 70, en 1932). La classe des soins médicaux et pharmaceutiques est la plus importante avec 21,401 fr. 15 (les membres payent 2 fr. 50 par mois) ; viennent ensuite la classe à 2 fr. par jour, avec 16,479 fr. ; la classe à 5 fr. par jour avec 15,394 fr. 50, etc.

Les subsides de la Confédération et du canton ont atteint, en 1933, la somme de 15,292 fr. 55, soit 3630 fr. 50, comme subside cantonal, 10,500 francs comme subside ordinaire et 1,162 fr. 05 comme subside extraordinaire de la Confédération. En 1932, les subsides s'élevaient à 13,220 fr. 65.

Les comptes ont été approuvés, après le rapport des vérificateurs : MM. Eltschinger, Rohrbasser et Schœnweid.

M. Joseph Noth a été nommé vérificateur des comptes en remplacement de M. Rohrbasser, qui n'était pas rééligible.

Trois membres du comité dont les fonctions arrivaient à expiration ont été brillamment réélus. Ce sont MM. Arthur Dubey, Louis Butty et Paul Macherel.

Sur la proposition de M. le syndic Aeby, vice-président, qui a souligné les mérites de M. Dubey, celui-ci a été réélu par acclamations.

M. Butty a fait rapport sur une revision des statuts en ce qui concerne l'assurance contre la tuberculose. A l'avenir, la société ne sera plus obligée de faire partie de la Caisse d'assurance contre la tuberculose de la Suisse romande. D'excellentes raisons ont motivé cette modification.

Sur la proposition du comité, M. Savoy, conseiller d'Etat, et M. Schmidlin, directeur de la fabrique de cartonnage l'Industrielle, ont été proclamés membres d'honneur.

Une discussion très courtoise s'est engagée au sujet du fonctionnement de l'assurance-maladie parmi le personnel des Entreprises électriques fribourgeoises.

M. le président Dubey a annoncé que, l'année prochaine, l'« Avenir » fêterait le 75^{me} anniversaire de sa fondation. Puis il a levé la séance.

Fédération des sapeurs-pompiers de la Gruyère

L'assemblée des délégués de la Fédération des corps de sapeurs-pompiers de la Gruyère a eu lieu à Corbières, à l'Hôtel de la Croix-Blanche, le dimanche 29 avril. 17 communes étaient représentées par 33 délégués.

Le président, M. G. Robadey, présenta son rapport annuel. La Fédération s'est augmentée de trois communes : Enney, Botterens et Villarvolard.

Les comptes de 1933 et le budget de 1934 furent approuvés. M. Preuss, secrétaire, présenta un rapport détaillé de l'assemblée cantonale des sapeurs-pompiers.

L'assemblée décida un cours de cadre pour le district, le 3 juin, à Gruyères.

M. le préfet Gaudard adressa aux assistants ses encouragements et ses bons conseils.

Le président lut une conférence, préparée par M. Macherel, secrétaire de la police cantonale, sur : « L'assurance pour les sapeurs-pompiers et les civils, en cas de sinistre ».

Le café HAG sans caféine convient au cœur et aux bouches fines



TIR FÉDÉRAL FRIBOURG

1934
20 juillet-5 août

Festival « Mon pays »

Appel aux figurants hommes

La préparation chorale de cette œuvre importante, commencée suffisamment à l'avance, a suivi son cours normal et, on peut le dire, avec plein succès...

Il reste à constituer ce que nous pourrions appeler la troisième catégorie des exécutants, c'est-à-dire les figurants hommes, dont une partie a déjà été appelée à subir des exercices préliminaires...

Pour cette figuration, la commission du Festival a fait appel à la collaboration de nos divers groupes militaires et sportifs, et, d'une façon générale, ces éléments ont accueilli favorablement cette demande.

Debons-nous rappeler ici que, au festival d'Araru, nombre de magistrats, jusqu'à un conseiller aux Etats, ont tenu à honneur de figurer dans un rôle, et cela à l'édification de tous les spectateurs.

Par le présent appel, nous invitons donc tous les hommes susceptibles de nous prêter leur concours à se rendre, demain soir, samedi, 5 mai, à 20 heures 15, dans la salle de la Grenette...

La date de samedi soir, peut-être un peu malcommode pour quelques-uns, a dû être choisie en raison de la présence indispensable de M. le professeur Bariswyl, qui vient exprès de Genève.

Il est bien entendu que le présent appel s'adresse aussi bien aux messieurs déjà inscrits qu'aux bonnes volontés nouvelles.

Comité d'organisation

Le comité d'organisation a tenu, le mercredi 25 avril dernier, sa quarante-troisième séance, sous la présidence de M. Bernard de Weck.

Sur rapport de M. Jungo, directeur des constructions fédérales, le comité a procédé en premier lieu à l'adjudication des diverses constructions de la place de fête.

M. le directeur Hayoz a fait ensuite un rapport sur la souscription des « grenadiers d'or », qui a obtenu, comme on sait, un très grand succès.

Après lecture de la convention de garantie conclue avec la Banque de l'Etat pour les monnaies de fête, la ratification de commandes d'écrits et de boîtes pour les « grenadiers d'or » et d'argent et celle du contrat d'édition

de la partition du festival, une longue discussion s'est engagée à propos de l'organisation, de la composition et de la date du cortège prévu.

Ce fut, enfin, une série de rapports des différents comités, rapports qui marquèrent l'activité régulière et soutenue de ces comités.

La prochaine séance du comité d'organisation aura lieu lundi, 7 mai.

La décoration florale de la ville

Lundi, 7 mai, à 8 h. 15, une conférence, avec projections, sera faite, à la Grenette, à l'effet de renseigner le public sur la décoration de la ville de Fribourg durant le Tir fédéral...

Le comité de décoration du Tir fédéral espère qu'un public nombreux assistera à cette conférence, organisée par la Société cantonale fribourgeoise d'horticulture. Entrée libre.

Pour les vieillards, veuves et orphelins nécessiteux

Par ordonnance du 9 mars passé, le Conseil fédéral met à la disposition des cantons, pendant quatre ans à partir du 1er janvier de la présente année, un montant annuel de 7 millions pour venir en aide aux vieillards, aux veuves et aux orphelins nécessiteux.

Peuvent bénéficier des secours : 1° les vieillards des deux sexes ayant atteint l'âge de 65 ans ; 2° les veuves âgées de moins de 65 ans ; 3° les orphelins de père et mère de moins de 18 ans.

Les secours sont versés : a) aux personnes qui sont déjà à la charge de l'assistance publique ; b) aux personnes qui, sans être assistées par leur commune, ne disposent pas des moyens d'existence nécessaires à leur entretien...

L'Office central fixe pour chaque bénéficiaire le montant du secours. Les communes fournissent toutes les indications nécessaires, au moyen de formulaires spéciaux mis à leur disposition.

Pour plus amples renseignements, lire la Feuille officielle, numéros 17, du 28 avril passé.

Concert public

On nous écrit : L'Union instrumentale fribourgeoise qui, pendant plus de trente années, répandit ses harmonies dans les rues de Fribourg, mais dont les instruments, hélas ! sont, depuis un certain nombre d'années, muets, vient de renaitre.

Grâce à l'initiative de quelques anciens membres, notamment de M. Riva, cette société s'est, durant cet hiver, reconstituée.

Animée d'un excellent esprit, la nouvelle Union instrumentale entend, par un travail sérieux et persévérant, reprendre sa place et, tout comme ses sœurs aînées, faire honneur à Fribourg.

Aussi a-t-elle décidé de donner, samedi soir, 5 mai, à 8 h. 1/2, au kiosque à musique, son premier concert.

Le programme figurent : 1. Gondé, pas redoublé, de Welzé ; 2. Pavane écossaise, de G. Allier ; 3. Fantaisie religieuse, de Kling ; 4. Brise du soir, valse, de Vivenot ; 5. Paris-Bruxelles, pas redoublé, de V. Turine

Cyclisme

Continuant son championnat interne, le Vélo-Club Fribourg fera courir dimanche sa troisième course de classement sur le parcours suivant : Fribourg, Marly, La Roche, Broc, Bulle, Fribourg, soit 70 km.

Il est certain que, comme d'habitude, un nombreux public ira à Richemont encourager ses favoris.

A 6 h. 30, passera à Fribourg la course pour amateurs Berne-Genève, classique épreuve disputée par les meilleurs routiers suisses.

Une prime de passage offerte par le Vélo-Club Fribourg se disputera à l'avenue des Alpes.

L'emploi de l'électricité dans le canton de Fribourg

Voici le dénombrement des lampes, moteurs et appareils électriques divers installés dans le réseau des Entreprises électriques :

Table with columns: Année, Lampes (Nombre, kw), Moteurs (Nombre, HP), Chauffage et cuisson (Nombre, kw), Fers (Nombre, kw). Rows for 1931, 1932, 1933.

Voici la répartition des moteurs par industrie :

Table with columns: Industrie, Nombre, HP. Rows include Agriculture, Moulins, Boulangeries, etc., ending with a Total of 10,464 HP.

Détail des appareils de chauffage, cuisson, fers, etc. :

Table with columns: Appareil, Nombre, kw. Rows include Fours divers, Potagers et réchauds, Boilers, etc., ending with a Total of 37,749 kw.

Recrutement

Voici le résultat des opérations de recrutement à Bulle, hier jeudi, pour les sections de Charmey et de Gufens : présentés, 49 hommes dont 4 ajournés ; aptes au service, 32 ; services complémentaires, 13 ; ajournés à un an, 2 ; exemptés définitivement, 2 ; soit le 66,7 % d'aptitude pour les recrues et le 65,3 % au total.

Le 1er mai des enfants dans la Broye

On nous écrit : Si, dans nos grandes villes, certains personnages n'attendent le 1er mai que pour manifester leur mauvaise humeur et provoquer des désordres, il n'en est pas de même dans nos campagnes broyardes.

Dans certains villages, notamment à Font. Châbles, Châtillon, Lully, les enfants fêtent, eux aussi, le 1er mai. Ils désignent soit un petit garçon, soit une fillette, qu'ils appellent d'un mot gracieux : la mayintse. La mayintse sera le roi ou la reine de la fête.

Dès l'aube du 1er mai, la mayintse, couronnée et enrubannée, parcourt le village, escortée par ses camarades. Les enfants chantent devant la porte de chaque maison, puis la mayintse, d'un geste charmant, tend la bourse commune — car c'est elle la caissière du jour — et recueille les sous et les friandises que les généreux villageois veulent bien lui offrir.

Ainsi, c'est, toute la journée, un défilé de groupes joyeux et une envolée de chansons naïves, faisant oublier les discordes politiques, déridant les fronts les plus soucieux et forçant les cœurs les plus tristes à s'ouvrir au printemps qui passe.

(Ce que nous relate notre correspondant a lieu aussi, avec quelques variantes, en de nombreux autres villages fribourgeois.)

Cours de répétition du régiment d'infanterie de montagne 7

Le cours de répétition du régiment d'infanterie de montagne 7 (bataillons 14, 15, 16) commencera lundi, 7 mai, et se terminera le 19 mai. Les travaux de mobilisation terminés, les bataillons se rendront dans la soirée de lundi dans les cantonnements intermédiaires de Marly (bataillon 14), Tinterin et Chevrières (bataillon 15), Heitenried et Saint-Antoine (bataillon 16).

Le cours de répétition, étant un cours de détail, sera consacré presque exclusivement à l'instruction dans le cadre de la compagnie et au tir. Un exercice à double action dans le cadre du régiment aura lieu le 16 mai.

Club athlétique de Fribourg

Sous le nom de Club athlétique de Fribourg, il s'est constitué avec siège à Fribourg une association ayant pour but de grouper tous les amateurs de l'athlétisme léger et de développer la pratique de ce sport.

Son comité est composé de la manière suivante : président, M. Béda Heftli ; vice-président, M. Oscar Garin ; secrétaire, M. Georges Macheret ; caissier, M. Charly Vonlanthen ; préposé aux cours et à l'entraînement, M. Jean Dousse.

Le Club athlétique de Fribourg a pu s'assurer le service d'excellents moniteurs. M. Garin détient depuis bien des années déjà le record suisse des 5000 m. Il s'occupera spécialement des coureurs.

M. Dousse, professeur de gymnastique au collège, remplira les fonctions de préposé aux cours et à l'entraînement. Excellent théoricien, M. Dousse a fait ses preuves comme athlète, puisqu'il détenait, il y a quelques années, le record du saut en hauteur et des 1500 m. en Russie.

Les préparatifs pour l'organisation de la course commémorative Morat-Fribourg avancent rapidement. Cette course sera ouverte pour la première fois à tous les athlètes amateurs.

Les leçons d'entraînement sont fixées aux heures suivantes : lundi, au stade universitaire, à 19 h. 15 ; mercredi, au stade universitaire, à 19 h. 15 ; vendredi, à la halle de la Mottaz, à 20 heures 15.

Le théâtre à Vaulruz

On nous écrit : C'est dimanche, 6 mai, en soirée, qu'aura lieu la deuxième représentation de Gaton, drame de Tobie dy Jéliudzo, avec concert donné par l'Alpée, société de musique de Vaulruz.

Souhaitons qu'un nombreux auditoire ira applaudir, dimanche, nos vaillants musiciens, acteurs et actrices.

Foire de Bulle

La foire de Bulle a été favorisée hier, jeudi, par un temps superbe et a vu une très grande affluence.

Les marchands étaient également assez nombreux et les transactions ont paru assez actives. Il a été conduit 163 pièces de bétail bovin dont les prix ont varié de 400 à 800 francs.

Il y avait sur le marché au petit bétail 60 veaux dont les prix ont varié de 1 fr. 30 à 1 fr. 50 le kg., 24 moutons et 16 chèvres estimés de 35 à 55 francs.

Il y avait également de nombreux forains qui paraissent contents de leur foire.

Lois un homme fume des bouts et des cigares
Qui fume des bouts et des cigares, encourage le travail suisse

Appel en faveur du concert du Chœur mixte de Vevey-Montreux

On nous écrit : Nous avons tous présents à la mémoire l'enthousiasme et la cordialité admirables avec lesquels notre Groupe choral fribourgeois et son directeur, M. Bovet, furent accueillis, en de nombreuses occasions, en terre romande, et tout spécialement par nos amis vaudois.

Dimanche prochain, à son tour, un groupe de chanteurs de Vevey-Montreux, le remarquable chœur mixte du corps enseignant, nous donnera, sous la direction de M. C. Boller, une audition de grande classe, vouée à la « chanson populaire ».

A cette occasion, et pour correspondre au vœu du président de la Société cantonale des « Chanteurs fribourgeois », les chorales et chœurs mixtes de notre ville recommandent chaleureusement à leurs membres et à la population fribourgeoise d'aller, nombreux, applaudir nos visiteurs et leur rendre l'aimable accueil des cœurs qui se souviennent.

Au moment où Fribourg vient de faire largement appel à la solidarité confédérale, il est de toute convenance de prouver, à notre tour, nos dispositions généreuses, à des confédérés.

De son côté, le comité de la Société fribourgeoise des « directeurs-musiciens », heureux de l'appel ci-dessus, invite ses membres à s'unir au geste amical des chanteurs à l'égard de leurs chers collègues vaudois.

Football corporatif

Demain samedi, 5 mai, à 14 h. 30, au stade de la Mottaz, aura lieu un match de championnat, qui promet d'être très disputé, entre les Entreprises électriques et Villars.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Club alpin suisse, section « Moléson ». — Course au Mont-Racine Tête de Ran. Dernier délai d'inscription, vendredi, à 6 h. Réunion des participants, samedi, à 12 h. 15, au Gothard. Festival « Mon Pays ». — Samedi 5 mai, à la salle de la Grenette, répétition pour les ballets ; à 4 h. 1/2, Coucou-Printemps ; à 6 h., dans Autopne. A 8 h. 15, réunion à la même salle de tous les figurants (messieurs).

Société de tir militaire. — Samedi, dès 14 h., et dimanche, dès 15 h., tir d'entraînement obligatoire pour les participants aux concours de sections, au stand des Neigles.

RADIO

Samedi, 5 mai

Radio-Suisse romande

6 h. 55, leçon de gymnastique. 12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, gramo-concert. 16 h. (de Lugano), concert, émission commune. 18 h., Pour les petits. 18 h. 20, Pour la jeunesse. 18 h. 40, Les progrès techniques de l'aviation. 19 h. 3, Les nouvelles salles du Louvre, par M. Gielli, conservateur du Musée de Genève. 19 h. 30, radio-chronique. 20 h., récital de chant, par Mlle Alice Schmidt. 20 h. 25, Les marchés aux puces de Paris, par M. Alfred Penay. 20 h. 45, concert par l'Orchestre Radio-Suisse romande. 22 h., dernières nouvelles. 22 h. 10, Les travaux de la Société des nations.

Radio-Suisse allemande

12 h., récital de zither et chants de jodel (gramophone). 14 h. 20, concert par l'ensemble d'accordeonistes de Zurich. 19 h. 30, mélodies du printemps, chantées par le chœur des dames de Munchenstein. 21 h. 15, concert Georg Hæser, par la Société d'orchestre philharmonique.

Radio-Suisse italienne

12 h. 33, concert par le Radio-Orchestre. 16 h., émission commune, concert Giuseppe Verdi. 17 h. 30, chansons chantées par Alba Anzellotti. 20 h. 45, retransmission du théâtre de la Scala à Milan : Manon Lescaut, de Puccini.

Stations étrangères

Radio-Paris, 18 h. 45, Visite à une usine de fabrication de conserves, par M. François de Teramond. 20 h., musique légère sous la direction de M. Edouard Plément. Tour Eiffel, 20 h. 30, soirée radio-théâtrale. Paris P. T. T., 20 h. 30, Le chasseur de cafard, fantaisie de Paul Weill. Poste parisien, 13 h. 15, concert par le quintette du Poste parisien. Bruxelles, 20 h., audition intégrale de l'Arlesienne, pièce en trois actes, d'Alphonse Daudet. Radio-Luxembourg, 19 h., concert varié par l'Orchestre Radio-Luxembourg. 22 h., la résurrection de la chanson populaire française au Luxembourg. Berlin, 20 h. 15, soirée gaie. Londres (Davenport), 21 h. 35, concert par fanfare militaire. Vienne, 18 h. 50, reportage d'une fabrique de tabac. 19 h. 45, chansons tyroliennes et musique populaire, retransmises d'Innsbruck.

Télédiffusion (réseau de Sottens)

10 h. 20 à 10 h. 50, Bâle, radio-scolaire. 10 h. 50 à 12 h. 29, Marseille, concert d'orchestre. Chroniques.

Informations. 14 h. à 15 h., Lyon-la-Doua, radio-concert. 22 h. 30 à 23 h. 30, Lyon-la-Doua, L'art vu du quai, revue d'Albert Chanay.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.

†

Madame Raymond de Weck ; Monsieur Charles de Weck ; Monsieur Fernand de Weck ;

Monsieur et Madame Paul de Weck, leurs enfants et petits-enfants ; Madame Daniëls de Weck et ses filles ; Madame Eugène de Weck, ses enfants et petits-enfants ; Madame Hubert de Weck et ses filles ; Mademoiselle Marie de Weck ; Mademoiselle Alice de Weck ; Monsieur et Madame Mayr de Baldegg et leur fils ; Madame Jost de Segesser, ses enfants et petits-enfants ; Mademoiselle Mayr de Baldegg.

font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Raymond DE WECK

leur époux, père, frère, beau-frère, oncle et grand-oncle, décédé le 3 mai, à l'âge de 63 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement aura lieu à l'église de Villars-sur-Glâne, samedi, 5 mai, à 9 h. 1/2.

L'office de septième aura lieu à l'église de Saint-Pierre ; il sera annoncé ultérieurement.

†

La Société fribourgeoise des Amis des Beaux-Arts

fait part de la mort de

Monsieur Raymond DE WECK

membre actif

Les obsèques auront lieu à Villars-sur-Glâne, samedi, 5 mai, à 9 h. 1/2.

Monsieur Gustave Pernet, ses enfants, petits-enfants et sa parenté, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont prouvé tant de sympathie à l'occasion de la douloureuse épreuve qui vient de les frapper.

TRANSPORTS FUNÉBRES A. MURITH S A FRIBOURG Coronnels - Couronnes - Automobiles funéraires

CINEMA ROYAL Ce soir, à 20 h. 30 BACH le grand comique son dernier et plus formidable succès BACH MILLIONNAIRE 2 heures de fou-rire Réservez vos places à l'avance TEL. 714

CAPITOLE Ce soir, à 20 h. 30 ROBERT LYNEN Le célèbre petit Poil de Carotte dans un film de JULIEN DUVIVIER LE PETIT ROI inspiré du roman de André Lichtenberger avec Arlette Marchal - Jean Toulout Téléph. 1300

On demande

pour entrée immédiate, dans grand ménage, simple mais soigné, une bonne Fille sachant bien faire la cuisine. Bons soins, bons traitements, vie de famille. Faire offres, par écrit, sous chiffres P 92-22 F, à Publicitas, Fribourg.

A vendre, à un prix très avantageux

1 beau vélo 1 radio Apex

valeur Fr. 870.— cédé pour Fr. 420.— S'adresser sous chiffres P 12220 F, à Publicitas, Fribourg.

On demande, pour entrée immédiate

Jeune fille

connaissant très bien la cuisine et tous les travaux d'un ménage soigné. Bons gages. Certificats exigés. Adresser offres par écrit sous P 12212 F, à Publicitas, Fribourg.

A LOUER

au quartier d'Alt, un joli appartement de trois chambres, cuisine et dépendances. S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 12214 F.

Petit café

à louer, à Lausanne. Recette : 100 fr. par jour. Location : 3000 fr. Reprise minime. Ecrire sous OF 6495 L, à Orell-Füssli-Annonces, Lausanne.

A vendre au grand complet,

MOBILIERS depuis 350-890 fr.

(beau choix et très avantageux) en bois dur et noyer massif. R. Fessler, avenue de France, 5, Lausanne. Tél. 31781. (On peut visiter le dimanche sur rendez-vous.)

A VENDRE à Fribourg

Immeuble de rapport confort moderne, l'un avec grand jardin. Bons placements. 12222 S'adresser au Notariat Spycher & Zollet, Fribourg.

P. Léon Veuthey

Un grand éducateur

Le Père Girard

(1765-1850)

C'est une biographie alerte, vivante et passionnante du célèbre éducateur suisse que nous donne cet ouvrage sur le Père Girard.

Prix : Fr. 5.50

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL,

Voyageurs

de 1re force demandés pour clientèle, hôtels, restaurants et épiceries. — Rayon à visiter : canton de Fribourg. Fixe et commissions. — Faire offres avec copies de certificats sous P 2124 N, à Publicitas, Neuchâtel.

On demande

UNE SERVANTE

d'âge, pour petit ménage, à la campagne.

S'adresser à Publicitas, Bulle, sous P 7224 B.

On demande, pour

Berne, dans un ménage soigné

JEUNE FILLE

propre et travailleuse. Occasion d'apprendre la cuisine.

Offres sous M 4810 Y, à Publicitas, Berne.

On demande

une jeune fille de 16 à 17 ans, pour aider dans un ménage de 4 personnes. Entrée tout de suite.

Pour renseignements, s'adresser à Mme Marchon, Matran. 40627

A vendre ou à louer village important pr. Fribourg 15-34

Jolie villa

avec grand poulailler ; environ 1 pose.

S'adresser à l'Agence Immob. A. Frossard, Fribourg.

ON CHERCHE

des employés de commerce, quelques représentants, 2 voyageurs pour la ville.

Offres sous chiffres A 3392 G, à Publicitas, Saint-Gall.

A vendre, dans grand village de la Gruyère, pour cause de décès,

Boulangerie-épicerie

débit de vin, jardin et dépendances.

S'adresser à Publicitas, BULLE, sous P 2006 B.

Boucherie chevaline

Hess frères

Tél. 5.86

On débite tous les jours viande fraîche de première qualité. 12219 Se recommandent.

L'oranger C'est le merveilleux oranger Qui, parmi les arbres fruitiers Aux produits savoureux et bons, Est le chef-d'œuvre de la Création. Son feuillage vert, ses fruits dorés, Sous un ciel bleu, ensoleillé, Sont, pour le gourmet, le poète, Une vision toute de fête! L'orange est le plus délicieux Des fruits dont la bonté de Dieu Favorisa l'humanité Pour son régal et sa santé. Car, en plus de son goût exquis, Qui plait autant qu'il rafraîchit, — il est bon de le rappeler, — L'orange blonde ou sanguine Est un fruit riche en vitamines : Sans crainte, il faut s'en régaler! Il y en a tant d'espèces Rivalisant de qualité! Mais les meilleures sont chez Galmès Aux prix les meilleurs marchés! Retenez donc cette bonne adresse : Galmès Frères, Primeurs Avenue de la Gare, 5 Rue de Lausanne, 57 Téléphone 901 Téléphone 903 (banc au marché très bien assorti)

Représentants (dames ou messieurs) si possible déjà introduits auprès de la clientèle privée, sont demandés pour principales localités du canton de Fribourg. Excellents articles de vente facile. Affaire intéressante. — Offres s. chiffres A. S. 200 J, aux Annonces Suisses S. A. Bienne, 34, rue de la Gare.

Tableau Paul Robert huile, à vendre Intéressés sont priés d'adresser offres par écrit sous chiffres P 12197 F, à Publicitas, Fribourg. Petite famille cherche Jeune fille de 15 à 18 ans, pour aider au ménage. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. Vie de famille. 12196 Offres à Gertrude Hubscher, Robes, Dottikon, Sargans.

Séjour d'été A LOUER en Gruyère, pour la saison d'été, joli appartement meublé, pour deux personnes, situation agréable et tranquille, pour personnes désirant se reposer. S'adresser à Publicitas, BULLE, sous P 2009 B.

Grand'Rue, 47 FRIBOURG Musique, Instrument, accessoires Gramo, grand choix en disques Atelier, réparations soignées; toutes pièces de rechange Accordéons de toutes marques, dep. Fr. 55.— A tout acheteur, 3 leçons gratuites. Se recommande B. Brolliet-Schraner.

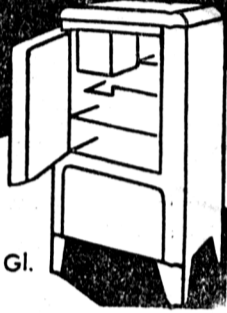
LA SANTE PAR RAGAZ-LES BAINS Grande piscine thermale 29 avril Grd Hôtel Quellenhof 9 mai Bains thermaux 1 mai Grd Hôtel Hof Ragaz 12 mai Cursaal-Casino 6 mai Hôtel Bad Pfäfers 12 mai Prix modérés



Nous aussi, devons posséder un réfrigérateur électrique, car je ne peux pas faire continuellement des emplettes et toutes les denrées se gâtent, au bout d'un certain temps. Les ménages où il y a des enfants doivent être doublement vigilants sur la qualité des aliments. Et en cas de visites imprévues: quelle bénédiction d'avoir sous la main des provisions fraîches et de la glace en tout temps. Mais il faut un réfrigérateur moderne, silencieux, c'est-à-dire un «Therna» qui est parfaitement adapté aux usages des ménages suisses et qui consomme peu de courant électrique.

Un réfrigérateur ?
Alors un **Therna**

Therna S. A., Schwanden, Gl.



Au Faisan Doré

Téléph. 9.37

Service à domicile Expéditions



Fribourg
15, Rue du Tir

Volaille, Grand choix !!!

Marchandise extra fraîche

Samedi Banc place de l'Hôtel-de-Ville

Café-restaurant de la PAIX
Samedi, 5 mai, dès 8 h. ¼ le soir

CONCERT

par le club de mandolinistes la « FAVORITE »

FOIRE DE MAI

Toutes les nouveautés en sacs de dame aux meilleurs prix du jour.

Une série d'occasions intéressantes est mise en vente à des prix dérisoires.

Qu'on se le dise.

W. Ludin

Articles de voyage. - Maroquinerie
Près la Cathédrale - Fribourg

A LOUER

pour le 25 juillet, au centre de la ville, au premier étage, deux jolies pièces indépendantes, attenantes, ensoleillées, chauffées, avec eau et commodités. - Convientrait aussi comme

BUREAU

Maison très tranquille. BANQUE ULDRY & Cie.

Joghourt

très frais à la Laiterie Moderne
H. Rothenbühler,
Pérolles, 11



TOUT POUR L'AVICULTURE

E. Wassmer S. A.

Grand et beau choix de **COMPLETS** de qualité pour Messieurs



Maison spéciale de

confections soignées

pour Messieurs
Jeunes gens et garçons

A la Perfection

Jacques Guggenheim-Schneider

Avenue de la Gare, 10 Fribourg

DIMANCHE, 6 MAI

OUVERTURE des COLOMBETTES CONCERT

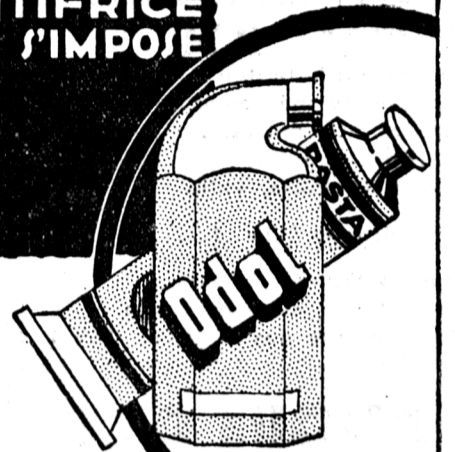
Consommations de 1^{er} choix
Invitation cordiale. Famille Pittet.
En cas de mauvais temps, renvoi au dimanche suivant. 2008

Nous cherchons des VOYAGEURS CAPABLES

Bons vendeurs pour trousseaux
Passez vos offres détaillées à la FABRIQUE DE TROUSSEAUX & LINGERIE
PAUL KNUPP & Co, St-Gall
Grande clientèle introduite. Bon gain.
Case postale 16417

ODOL

L'ELIXIR DENTIFRICE S'IMPOSE



L'Élixir dentifrice ODOL doit l'accueil sympathique mondial à son agréable goût de fraîcheur et à ses qualités antiseptiques. Ces faits devraient vous engager à ne vous servir que de l'ODOL pour les soins de la bouche et des dents. - Les deux, l'Élixir et la pâte dentifrice ODOL sont des produits suisses.
Compagnie O D O L S. A., Goldach (St-Gall)

Tir fédéral

AVIS

aux Administrations, Instituts, Hôtels, Restaurants et Propriétaires d'immeubles.

Selon publication faite il y a quelques jours, les propriétaires d'immeubles ont été invités à décorer leurs maisons. Si vous désirez une décoration soignée et de bon goût, adressez-vous au plus vite au spécialiste de la branche

W. BOPP, tapissier-décorateur,

Rue du Tir, 8 - FRIBOURG - Téléphone 16.48

2000 chemises, toutes qualités depuis Fr. 2.90
3000 chapeaux en feutre depuis Fr. 4.50
en paille depuis Fr. 1.75
3000 cravates depuis Fr. .90

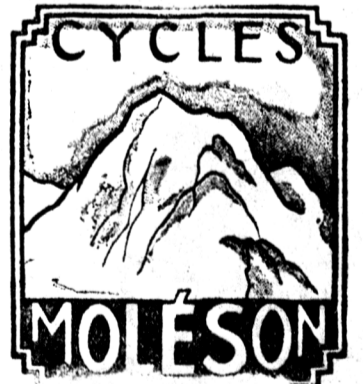
sous-vêtements - chaussettes
bretelles - mouchoirs - gants
CHOIX INCOMPARABLE

Sauser-Reichlen

21, Rue de Romont

JEUNE HOMME

pas au-dessus de 16 ans, de bonne famille, peut apprendre la langue allemande dans une cure catholique près de Bâle. Chaque jour une leçon; belle situation, bonne nourriture (4 repas). Prix Fr. 150.- par mois. Les demandes sont à adresser: **Cure catholique**, Muttenszstr. 15, Pratteln (Bâle Campagne).



Enchère de mobilier

On vendra aux enchères publiques, lundi, 7 mai, à 2 heures de l'après-midi, à la grande salle du Palais de justice à Fribourg: un piano en très bon état, un mobilier de salon et deux canapés. 12215

Pour l'exposant:

POFFET, huissier.

Pension

à remettre. Proximité de la gare. S'adr., par écrit, sous P 12212 F, à Publicitas, Fribourg.

A VENDRE

1 char à patent avec cadre. 12201
S'adresser à Bramaz, ESSERT.

DISQUES

Toujours en stock une superbe série à Fr. 2.50

la Margoton du bataillon
Ninon, quand tu me souris
Valse troublante, musette.
Le gai François, polka
A la mode de Paris, valse

Disques à Fr. 4.—

J'ai rêvé de t'aimer, L. Boyer
Zigeunerin tanze, superbe tango
la série complète des Pills et Tabet

AU DISQUE D'OR

CH. RIVIER, 58, rue de Lausanne

Amateurs de VOISIN
quelques splendides 17 CV.

VOISIN

cabriolets et conduites intérieures ayant très peu roulé.

Prix très avantageux.

Gd. Garage E. MAURER
50, Bd. des Tranchées — Genève

Avis aux entrepreneurs

Si vous voulez obtenir rapidement sur votre chantier perches et plateaux d'échafaudages, appelez le 15.70 à Fribourg (Etablissements Winckler).



L'un le dit à l'autre !

Nous voulons nous procurer de nouveaux clients et dans ce but nous livrons, pour le prix de Fr. 6.—, mais une fois seulement à chaque acheteur, 350 timbres choisis dans nos magnifiques collections de doublets et parmi lesquels se trouvent quelques sujets rares, garantis selon Yvert-Champion, valeur, Fr. 200.—. Contenu de ces envois : Suisse franco, Fr. 3.— et 5.—, et série de surtaxes complète : Fiume, surtaxes rares jusqu'à 1 lire ; 2 séries complètes Espagne exposition, jusqu'à 4 Ptas., non oblitérés. Abyssinie, 12 timbres différents, jusqu'à 3 dollars, série de grande valeur et 13 différentes émissions de la Russie soviétique ; en plus, nombreux timbres intéressants de différents pays, comme St-Marin, Petits-Etats Indiens, Monténégro, Albanie, Antilles danoises, Epire, Gibraltar, Corée, Colonies françaises, Tahnu-Touva, Roumanie ; 50 timbres, incl. timbres de bienfaisance 1906, tisserande et fileuse, Turquie, 50 piastres, émission complète de la Légion de Tcheco-Slovaquie etc., plus de 25 timbres différents de poste aérienne, Perse, Dantzig, Espagne, Maroc, Paraguay. De plus, nous joignons à l'envoi une mesure pratique de dentelles et un dictionnaire philatélique allemand-français-anglais et espagnol. — Prix-courant illustré gratis. — Cosmophilatelist, S. A., Sonnenhof, Lucerne (Suisse). Compte de chèques postaux VII/4111.

LE CAFÉ PRIME
MARQUE "L'ARABE"
La prime, mais surtout la qualité en font le succès.



Demandez-le à votre épiciers ou à

Eigenmann, Chatton & C^{ie}
Fribourg.
Succ. : G. Eigenmann & Cie.

Imprimerie St-Paul, Fribourg
ENVELOPPES AVEC et SANS IMPRESSION

Quelques nouveaux chapeaux



Chapeaux

modernes, en paille couleur garnis fleurs

9.50

Chapeaux

en paille, garnis fleurs, belle forme couleur mode

8.90

Cloches

en paille tressée fantaisie couleur mode le chapeau préféré

4.90

Chapeaux canotier

forme nouvelle, belle garniture, panama fin

5.90 7.—

Chapeaux canotier

petit modèle, très chic panama garni

9.50

AUX TROIS TOURS

Rue de Romont — FRIBOURG



Je me présente:

Papa Marabout de nom, porte-voix de la Grande Teinturerie de Morat Mesdames et Messieurs, j'ai, au cours d'une série d'annonces, l'honneur de vous révéler les avantages que vous procure ma maison. Commettons d'ores et déjà une petite indiscretion: sachez qu'elle teint, qu'elle nettoie - à - sec tous les vêtements - à si bon compte - vite et bien!

Grande Teinturerie DE MORAT

LE MARABOUT VIENT À BOUT DE TOUT
MAGASIN A FRIBOURG : GRAND'RUE

Jardins

Homme de confiance s'occupe de l'entretien des jardins. Service soigné. Se recommande : 40603 Philippe Jonin, Jardinier, rue d'Or, 94, Fribourg.

JEUNES GENS

sont demandés par fabrique de la place pour travaux d'atelier faciles. S'adresser, par écrit, sous chiffres P 12179 F, à Publicitas, Fribourg.

DIMANCHE, 13 MAI

CASSÉE - CONCERT

à la Pinte du Chasseur
Villarsel - le - Gibloux

Invitation cordiale

12211

Le tenancier.

MAUX DE TÊTE **CÉPHALINE** Insomnies Migraines
Petit. pharm. Yverdon

Antinévralgique préféré, sans effet nuisible Plus de 40 ans de succès 410-1
Fr. 1.75 la boîte Toutes pharmacies

A VENDRE

deux maisons ensoleillées, bon rapport, eau et lumière, à la Place du Petit St-Jean.

S'adresser sous chiffres P 12187 F, à Publicitas, Fribourg.

Bonne occasion

A vendre deux grandes glacières. Convientraient pour pension, laiterie, restaurants. 165-11

S'adresser au Magasin Prince, Grand'Rue, 38, Fribourg. Téléph. 12.18.

Pourquoi acheter une

MOTOSACOCHE ?

Parce que vous avez sur place un mécanicien spécialisé qui s'occupe de la marche normale et de l'entretien des machines qu'il vend.

Adressez-vous en toute confiance à 12206

Louis STUCKY, Beauregard, 12 b

Propriétaires de Bâtiments

Payez votre cotisation d'assurance contre l'incendie pour l'année 1933 au plus tard le 1er Juin 1934 ! Pénalité de retard, 20 %.

P. HENRI PERROY

Ma sœur la souffrance

(simples pensées à méditer)

Prix : Fr. 1.—

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL, FRIBOURG
Place Saint-Nicolas — Boulevard de Pérolles

Avec un petit salaire,

l'épargne est difficile. Et pourtant, il faut parer à toute éventualité. Prenez **une assurance sur la vie**: dès le premier jour, un capital est constitué. L'avenir de votre femme, de vos enfants est ainsi assuré, quoiqu'il arrive.

Pour la foire de Mai tout ça pour si peu d'argent

PANTALONS pour hommes	Fr. 4.25	
PANTALONS pour hommes, doublés	Fr. 4.90	
PANTALONS drap, à revers	Fr. 9.90	
COMPLETS SALOPETTES Lyon	Fr. 4.25	
CHEMISES OXFORD, double fil	Fr. 1.90	
CHEMISES OXFORD, jacquard, belle qualité	Fr. 2.95	
CHEMISES percale, à 2 cols	Fr. 3.50	
CHEMISES TRICOT, à plastrons	Fr. 2.—	
VESTONS d'été, 4 poches	Fr. 6.50	
VESTONS et BLAZERS pour garçons	Fr. 3.50	
CEINTURES, -.95	BRETELLES	Fr. 1.25
CASQUETTES hommes	Fr. 1.75	
CHEMISES garçons 1.50	PANTALONS	Fr. 2.95
TABLIERS FOURREAUX pour dames, 100-130, jolies garnitures	Fr. 2.75	
TABLIERS FANTAISIE dames	Fr. 1.95	
COTONNE pour tabliers, 100 cm.	Fr. 0.95	
ZEPHIR toutes teintes, 118 cm.	Fr. 0.75	
CREPE ALBANA, 120 cm., grand teint, teintes mode, pour robes	Fr. 2.60	
OXFORD pour chemises, double fil	Fr. 0.55	
OXFORD jacquard, superbes dessins	Fr. 0.80	
12 LINGES cuisine, seulement	Fr. 2.95	
ESSUIE-MAINS mi-fil, la pièce	Fr. 0.45	
LINGES TOILETTE, nid d'abeilles	Fr. 0.30	



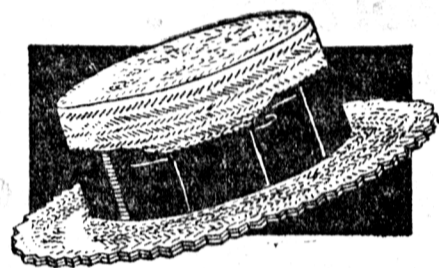
chez LEVY et Cie

94 Pont Zähringen Pont Zähringen, 94

Pour la foire

Nous offrons un grand et beau choix
en

CHAPEAUX de PAILLE



Casquettes	Bretelles
Chemises	Ceintures
Cravates	Chaussettes
Bas de sport	Parapluies

etc., etc.

Chapellerie et Mode Masculine

ADLER

Prop. Müller-Guinand

Fribourg Rue de Lausanne, 45

FRIBOURG — THÉÂTRE CAPITOLE
Dimanche, 6 mai, à 17 h.

Location : L. Von der Weid et au Capitole
Chœur mixte du Corps Enseignant de
Vevy-Montreux, avec le concours de
Mlle Madeleine Dubuis, soprano ; M. Hugues Cuénod,
ténor. — Direction : Carlo Boller.

Chansons populaires

Livret contenant tous les textes et traductions en
vente dans les magasins de location et dans la salle.
PRIX DES PLACES : Fr. 2.— et 3.— Impôt en plus.
Pensionnats : Fr. 1.— 12093

Nous cherchons

1^{RE} VENDEUSE de confection

expérimentée, parlant parfaitement français-
allemand. — Adresser offres, avec curriculum
vite, photos et références

GRANDS MAGASINS

AUX ARMOURINS S. A.

Neuchâtel.

Vente publique juridique

Le vendredi 11 mai 1934, à 10 heures du matin,
l'Office des faillites soussigné vendra devant le domi-
cile de Wäber Peter, à Schmitten, l'inventaire sui-
vant :

Chédail : 1 voiture à ressorts avec coussins, 1 char
à ressorts avec cadre, 6 chars à pont, 1 char à lait,
1 caisse à purin, 1 luge pour transports, 1 fau-
cheuse, 1 faneuse, 1 râteau à cheval, 1 charrue
Brabant et 1 buttoir, 2 herbes à prairie, 2 herbes
à champs, 1 semoir à blé, 1 batteuse, 1 hache-
paille, 6 colliers de chevaux, 1 harnais grison, 1 scie
circulaire, 1 bouilleur à pommes de terre, liens pour
gerbes, cloches pour vaches, boilles à lait, faux, four-
ches, râteaux, etc., etc.

Bétail : 3 chevaux, 1 taureau d'élevage, 12 va-
ches, 5 fauchés, 5 génisses, 2 taurillons, 3 porcs,
1 chien.

Le bétail sera mis aux enchères seulement dès
1 heure de l'après-midi. 76-88
Tout le bétail est de la race Simmental et plu-
sieurs bêtes sont primées en 1^{re} classe.

Tavel, le 1^{er} mai 1934.

Office des faillites de la Singine, à Tavel.

Avis aux Cordonniers

Grand stock de bandes de cuirs pour
ressemelage de souliers dame et homme,
à des prix exceptionnellement bon marché.

Demandez mes nouveaux prix
pour la clouterie et plaques

Se recommande :

A. Senhart

Rue de Lausanne, 65

A VENDRE

UN BON CHEVAL
de 2 ans ½. 12.190
S'adresser chez Léon
Molliet, Cormérod.

A LOUER

dans le haut de la ville,
deux petits apparte-
ments.

S'adresser sous chiffres
P 12166 F, à Publicitas,
Fribourg.

La Vierge et l'Enfant dans l'Art français

par Vioberg

2 vol. Prix : Fr. 13.20

Un livre d'art pour le grand public
200 reproductions de chefs-d'œuvre

CADEAU IDEAL

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL, FRIBOURG
130, Place St-Nicolas, et Avenue de Pérolles, 38

On demande, pour tout
de suite

JEUNE FILLE

honnête, capable et active
pour la cuisine et le mé-
nage. Offres avec certifi-
cats à 2113 N
Confiserie R. Lischer,
Neuchâtel.

HOTEL DU PORT, VILLENEUVE

à vendre ou à louer avan-
tageusement. Situation uni-
que, grand passage, ter-
rasse sur le lac. Très
bonne affaire pour cui-
sinier. Offres sous chif-
fres P 10660 M, à Publi-
citas, Montreux.

Pour le Cours de Répétition



Soul. de dimanche p. hom.
Rindbox Fr. 9.80
avec doublure peau de veau
10.80 11.80 13.80 15.80



Souliers de travail
pour hommes
ferrés Fr. 11.80
ferrés empeigne Fr. 13.80
15.80 16.80

CHAUSSURES MILITAIRES	Fr. 11.80
CHAUSSURES coupe ordonnance	» 13.80
CHAUSSURES sport, coupe ordonnance	» 15.80
CHAUSSURES empeigne extra, coupe ordonnance	Fr. 15.80 17.80
CHAUSSURES de montagne, ferrage glacier,	Fr. 19.—

POUR LE REPOS

CHAUSSURES Rindbox	Fr. 9.80
CHAUSSURES Rindbox, doublées peau,	Fr. 10.80 12.80

Nos magasins sont ouverts, lundi matin, le 7 mai, à partir de 7 heures.



CHAUSSURES VONLANTHEN

Place du Tilleul, 152
Avenue de la Gare, 10
FRIBOURG (Maison Bâloise)

Soldats !

N'oubliez pas.....
C'est seulement chez

Haimoz frères, selliers
Pérolles, 8

que vous pouvez trouver la jolie
poussette militaire avec tout confort
moderne

Sacoches d'officiers et sous-officiers.
Gants cuirs d'ordonnance, dep. Fr. 6.—
Ceinturons et ceintures d'officiers.
Courroies porte-revolver.
Eperons tannerine et cire de selle.
Sacs à linge.

Fabrication de la maison.
Les meilleurs prix du jour.

Se recommande :

E. JOYE sellier militaire.

RUE DE ROMONT, 8
Téléphone 12.32
FRIBOURG



Pour le prochain cours de répétition

Nous vous offrons :

art. 800 souliers cuir ciré, fort ferrage	Fr. 11.80
art. 804 souliers empeigne extra, ferré	Fr. 14.80
art. 814 bottines militaires, empeigne, ferrage ordonnance	Fr. 16.80
art. 816 bottines militaires, cuir chromé, ferrage	Fr. 14.80
art. 1817 bottines militaires, cuir naturel, ferrage glacier	Fr. 19.80
art. 818 bottines militaires, cuir chromé, ferrage glacier	Fr. 16.80
art. 818 bottines militaires extra, cuir chromé, ferrage glacier	Fr. 19.80

CHAUSSURES DOSSENBACH

Aux Arcades FRIBOURG et MORAT

**VOILA ce qu'il faut pour
accomplir un bon service.**

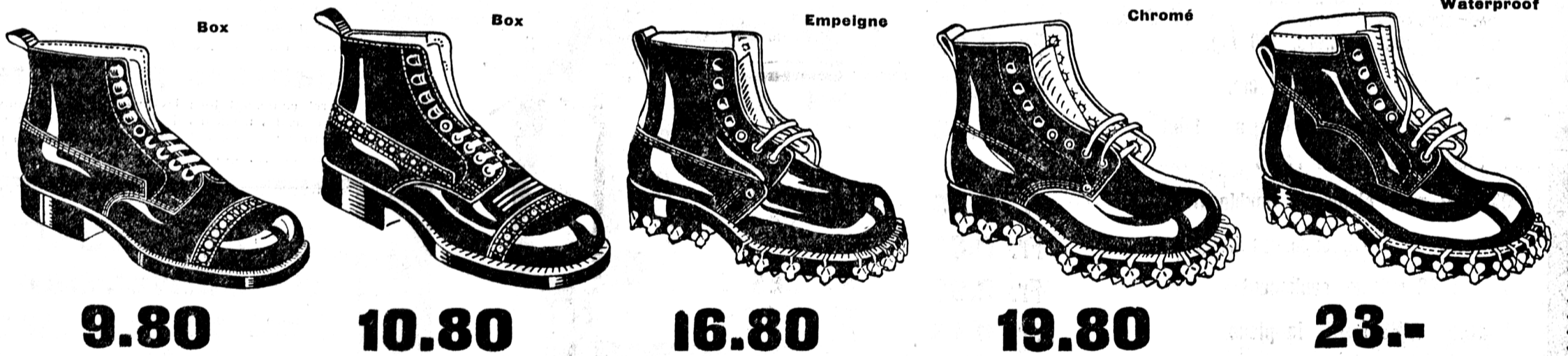
Un plaisir

LES PLUS FORTES MARCHES
A LA CONDITION QUE VOUS
ENTRETIENEZ VOS CHAUSSURES
AVEC

PER FEX

Graisse pour chaussures
Crème - Huile pour chaussures

QU'AUCUN SOLDAT N'OUBLIE
D'EMPORTER SA BOITE DE « PERFEX »



AU SABOT D'ARGENT DUPASQUIER 22, R. de Romont FRIBOURG

Pour le cours de répétition nous sommes très bien assortis en chaussures militaires et de sortie.

HUG



CHAUSSURES SPORT

en chromé, depuis Fr. 12.80
en sport Waterproof Fr. 23.80



SOULIERS militaires sans coutures derrière
Fr. 12.80 Fr. 9.80



SOULIERS militaires façon ordonnance
Fr. 14.80 Fr. 16.80



SOULIERS de montagne empeigné chromé
19.80 15.80



BOTTINES cuir box doublé toile Fr. 9.80
doublé peau 10.80



Très belles bottines
cousu main box-calf soigné
Fr. 16.80

Grande Cordonnerie KURTH FRIBOURG

Ouvert toute la journée

Atelier de
réparations

A l'occasion de la foire de mai
ne manquez pas de visiter les magasins

A LA VILLE DE PARIS

Nous vendons le meilleur marché

Chemises pour hommes Oxford rayé, avec ou sans col	1.90	Pour le cours de répétition		Chapeaux de paille pour hommes et enfants, depuis	1.45
Pantalons pour hommes en forte cotonne	3.90	Chaussettes coton vigogne, beige ou gris la paire	-.50	Chapeaux Aloës pour dames ou enfants, blanc ou couleur	-.50
Pantalons pour hommes en bonne cotonne, doublé	4.90	Chaussettes tricotées, pure laine, en gris et beige la paire	-.85	Bas tricotés pour dames, en coton, couleur à choisir	-.95
Vestons d'été pour jeunes gens en coton retors, bonne façon	5.50	Chemise poreuse plastron fantaisie	2.25	Tabliers enveloppant, mérinos, pour dames	2.45
Vestons d'été pour hommes en coton retors, poches plaquées	6.90	Caleçons tricot macco mi-saison, jambes longues ou courtes depuis	1.95	Tabliers fourreau, pour dames, en colonne Vichy, uni, manches longues, couleur à choisir	2.95
Vestons ou salopettes triège bleu, qualité forte	2.75	Bretelles Hercule, pattes tressées ou élastique la paire	1.25	Mouchoirs couleur pour hommes -.50 -.45	-.35
		Sacs à linge complets, avec adresse et cadenas pour militaires	2.45		
		Etuis aluminium pour le savon	-.30		
		Etuis aluminium pour brosse à dents	-.45		
		Brosses à dents bonne qualité -.90 -.75	-.50		
		Savons de toilette parfumés	-.25		
		Lames de rasoir les 20 pièces	-.95		

**GRANDS
MAGASINS**

A LA VILLE DE PARIS

RUE DE LAUSANNE 2-4 FRIBOURG

Soirée Populaire au Théâtre Livio
samedi, 5 mai 1934, à 20 h. 30

GRAND CONCERT

organisé par le Jodler-Club « Edelweiss » Fribourg
avec le bienveillant concours de Mlle Rieben, accordéoniste

GRANDE FÊTE

conduite par l'Orchestre Moreno

Une partie de la recette est destinée au Pavillon des prix
du Tir fédéral

Entrée : Fr. 1.10

Invitation cordiale à tous
Jodler-Club « Edelweiss »

SOUSSION

La société de laiterie de Courmilleins met en
soumission les travaux de peinture de 2 cham-
bres. Se renseigner et déposer les soumissions
jusqu'au **lundi 7 mai, à 12 h.**, auprès de
M. Monney Alexis, président. — A la même
adresse, à vendre un centrifuge « Garin » à
l'état neuf. 12.186

Par ordre : Le secrétaire.

FOIRE INTERNATIONALE PARIS 1934 9 - 24 MAI

Visiteurs : 2 millions chaque année
8000 exposants, 33 nations
400,000 m².

50 % de réduction sur les Chemins de fer français
sur présentation d'une carte de légitimation (prix :
Fr. 1.-) délivrée par les Chambres de commerce
françaises à Genève et Lausanne, ainsi que par
l'Agence de la Foire de Paris, Werdmühle-
platz, 1, Zürich.

Les belles
**CHAMBRES
A COUCHER
SALLES A
MANGER**

PETITS MEUBLES
en tous genres
sont vendus aux
plus bas prix
chez

Léon BAECHLER

Ateliers et magasins
Route de Villars
Téléphone 9.66

DIMANCHE, 6 MAI

JEU DES ŒUFS

à l'auberge de Corminbœuf

BONNE MUSIQUE

Invitation cordiale

La Jeunesse.

Choix immense

de

CRUCIFIX

TOUTES GRANDEURS ET TOUS PRIX

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL
FRIBOURG



Placez vos économies
en parts sociales du

PLACEMENT IMMOBILIER

de Fribourg

Société coopérative pour l'achat en
commun d'immeubles de rapport.

Renseignements et souscriptions au siège social, rue de Romont, 18,
Fribourg, ou dans les banques. 184-3

Celui qui a risqué une fois
d'acheter revient toujours

Au Pont Neuf

B. Brunschwig

Rue de Lausanne, 48 FRIBOURG

Il trouve que c'est là le meilleur marché et
de bonne qualité

CHEMISES DE TRAVAIL (claire et foncée)	depuis Fr.	1.90
PANTALONS		4.25
PANTALONS DOUBLÉS		5.90
COMPLETS MÉCANICIENS		4.90
VESTONS à PLIS		5.90
MI-DRAP (140 cm.)	le m.	3.90
OXFORD POUR CHEMISES		-.55

Abonnés, favorisez dans vos achats les maisons
qui publient des annonces et réclames
dans notre journal !



MESDAMES
MESSIEURS

NOUVEAUX ARRIVAGES
NOUVEAUX ARTICLES
NOUVEAUX PRIX

Voyez nos nouvelles vitrines

Chaussures Dossenbach

AUX ARCADES

Au magasin « ELEGANCE », rue de Lausanne, 37

Mme GACHOUD-BISE

Jersey-combinaisons, de Fr. 2.80 à 14.-
Pyjamas, chemises de nuit, dernières nouveautés, de Fr. 3.- à 27.-
Gants, bon marché et de luxe, de Fr. 1.50 à 9.50
Bas, riche assortiment, de Fr. 1.60 à 6.-
Blouses - chemises polo, foulards p. dames, modèles riches
Gilets, pullovers, choix varié, de Fr. 2.80 à 25.-
Tabliers de travail, blouses de bureau, fantaisie, etc.
Robes tricotées et jupes, dep. Fr. 17.-, fabrication extra
Chaussettes et cravates pour messieurs
Bonneterie. - Trousseau complet pour bébés; robottes, manteaux, barboteuses, bonnets, chapeaux, laines, articles bon marché et de luxe, etc., etc.

ESCOMPTE 5 %

Au Petit Paris

rue du Pont Suspendu, 78

vis-à-vis de Saint-Nicolas

Commerce existant depuis plus de 50 ans

Voilà des Prix de crise :

CHEMISES p. messieurs, à 2 cols, depuis	Fr.	3.90
CHEMISES col. sport	»	2.50
CHEMISES travail	»	1.95
CALEÇONS p. messieurs, coton macco léger	»	2.50
CAMISOLES assorties	depuis	2.50
PANTALONS travail	»	4.25
PANTALONS drap	»	8.50
COMPLETS SALOPETTES bleus	»	3.90
COMPLETS SALOPETTES grisette	»	6.90
COMPLETS SALOPETTES peintres	»	6.50
BLOUSES fil, toutes long.	»	8.90
WINDJACK imperméables	»	19.50
MANTEAUX pour coiffeurs	»	8.50
VESTES bouchers	»	7.50
VESTES pâtisseries, blanches	»	7.50
VESTES boulangers	»	6.50
TABLIERS jardiniers	»	0.95
TABLIERS tonneliers	»	6.90
CHAUSSETTES	»	0.45
CHEMISES pour dames	»	0.95
CHEMISES larges p. dames fortes	»	3.50
COMBINAISONS et CALEÇONS tricot	»	1.75
CORSETS, CEINTURES	»	0.95
BAS FINS	»	0.45
BAS tricotés	»	0.95
CHAUSSETTES faites à la main	»	1.95
TOILE blanche p. lingerie, belle qualité, dep.	»	0.65
TOILE pour draps de lit	depuis	0.95
DRAPS de lit écus	»	1.95
DRAPS de lit blancs	»	3.50
FOURRES de duvets, coul.	»	4.90
FOURRES bazin bl.	»	5.50
PLUMES pour duvets	»	1.50
TABLIERS-FOURREAUX pour dames	»	2.95
TABLIERS pour enfants	»	0.90
PARAPLUIES	»	2.95

Attention !!

pour la FOIRE seulement

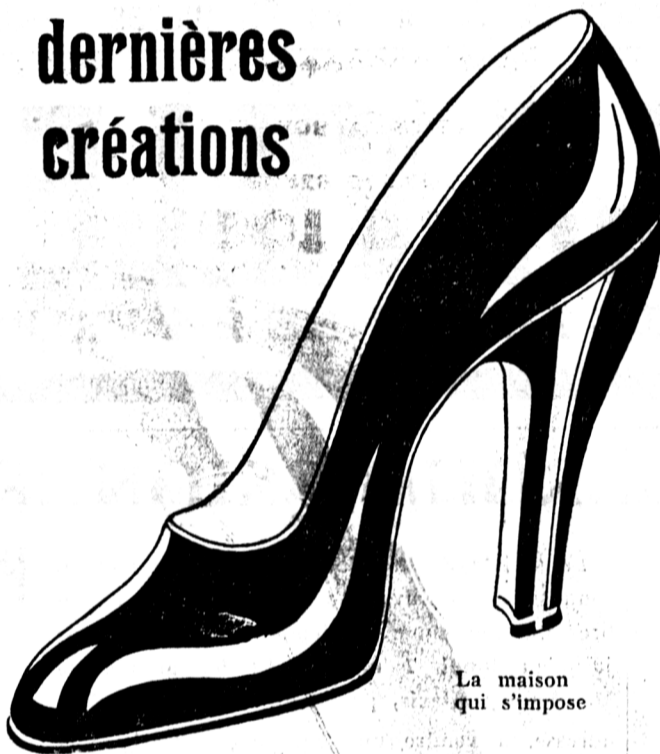
Grande baisse sur les ACCORDEONS

Grand choix de disques en MUSIQUE CHAMPETRE GRAMOPHONE

H. Ziniker - Schraner

succ. de Jos. Schraner
Place St-Nicolas, 72 — Tél. 3.89
FRIBOURG

Les dernières créations



La maison qui s'impose

AU SABOT D'ARGENT

CHAUSSURES DUPASQUIER

Rue de Romont Fribourg
VOYEZ NOS VITRINES

A la FOIRE de mai

vous trouverez à la Chapellerie

F. Felder, succ. de Chapaley-Bruggler

Rue de Lausanne, 20

des chapeaux pour hommes et cadets depuis Fr. 1.45, 1.90, 2.75, etc.
des chapeaux pour dames et fillettes depuis Fr. 1.50, 2.20, 2.90, etc.

Très grand choix dans toutes les teintes et les grandes entrées.

CHEMISES - CRAVATES - BRETelles

Voyez mes prix
Comparez la qualité de mes tissus
et l'élégance de la coupe de mes vêtements



Pour Messieurs

COMPLETS FANTAISIE

48.- 55.- 64.-
75.- 88.- et
jusqu'à 120.-

Grand assortiment de PANTALONS FANELLE teintes haute mode

12.- 14.- 17.-
19.- et jusqu'à 27.-

Pour Jeunes Gens

COMPLETS bleus ou fant.

43.- 50.- 68.- 75.-

PANTALONS FANTAISIE

depuis 6.90 8.60 9.20

PANTALONS FLANELLE

depuis 9.20

Pour Enfants

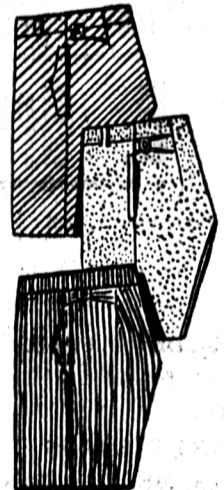
Jolis COMPLETS

pantalons courts depuis Fr. 17.-

avec pantalons longs depuis Fr. 21.-

PANTALONS SEULS

Très solides et bonne coupe depuis Fr. 3.70



Pierre Elément

Rue de Lausanne, 18

Fribourg